

## Exercice 1998 - Compte Administratif

**Rapporteur : M. MILLE, Conseiller Municipal Délégué**

**M. LE MAIRE :** Conformément à l'article L 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée doit élire un Président de l'Assemblée. Je vous propose notre doyen, Jean MILLE et je lui cède la parole.

**M. MILLE :** Monsieur le Maire, vous avez la parole.

Présentation par M. le Maire du compte administratif par diapositive.

**M. LE MAIRE :** Le Budget de la commune s'exécute du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre pour les opérations concernant l'investissement et du 1<sup>er</sup> janvier au 31 janvier de l'année suivante pour les opérations intéressant la section de fonctionnement.

En fin d'exercice est établi le compte administratif, document financier qui retrace l'activité de la commune au cours de l'année budgétaire écoulée.

L'article 9 de la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, modifié par l'article 48.I de la loi d'orientation n° 92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, stipule : «l'arrêté des comptes communaux est constitué par le vote du Conseil Municipal sur le compte administratif présenté par le Maire après transmission, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la commune. Le vote du Conseil Municipal arrêtant les comptes doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice».

L'objectif de ce rapport est notamment d'analyser, à partir des chiffres dégagés dans les deux sections (investissement et fonctionnement), les écarts entre la prévision et la réalisation. Il s'agit d'une analyse rétrospective qui ne sera pas exhaustive, mais qui essaiera d'expliquer les résultats les plus intéressants de l'exercice et d'apporter des éléments de comparaison avec l'exercice précédent.

Nous examinerons successivement :

I - le budget principal

II - les budgets annexes

III - les balances récapitulatives.

Les mouvements tant en recettes qu'en dépenses sont soit :

\* des opérations réelles,

\* des opérations d'ordre budgétaire.

L'application M14 a multiplié le nombre et le volume des mouvements d'ordre, aussi à partir de cette année nous différencierons ces différents mouvements pour vous donner une idée plus juste des opérations réalisées par la Ville et nous rapprocher de la nouvelle présentation des vues d'ensemble du Compte Administratif et de l'analyse financière actuelle.

Si l'on devait définir une opération réelle, c'est une opération qui a donné lieu à encaissement ou décaissement de fonds.

## **Budget Général**

En données budget général (budget principal + budgets annexes), les dépenses réelles d'investissement de l'exercice passent de 365 109 KF à 360 614 KF, soit une très légère baisse de 1,2 %. Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice augmentent de 2 %, ce qui reste une évolution modérée (955 211 KF contre 936 789 KF en 1997).

L'ensemble investissement plus fonctionnement croît en conséquence de 1,1 %.

L'évolution réelle des recettes d'investissement de l'exercice (168 192 KF contre 159 711 KF en 1997) est de près de 7 % et résulte de l'encaissement des recettes d'investissement du budget assainissement notamment (subvention ou avance de l'Agence de l'Eau) intervenant pour partie après justification de l'exécution des travaux.

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice passent de 1 160 460 KF à 1 211 651 KF, soit + 4,4 % ; il faut rappeler qu'en 1998 les factures d'eau et d'assainissement ont été émises à hauteur de 18 mois pour permettre des facturations semestrielles conformément à la réglementation.

En 1998, l'excédent global de clôture s'élève à 161 661 KF et se compose de l'excédent cumulé 1997, soit 97 642 KF et de l'excédent sur les opérations réelles réalisées en 1998, soit 64 019 KF.

## **I - BUDGET PRINCIPAL**

L'excédent global de ce budget est de 75 946 KF, soit 6,4 % des dépenses réelles de l'exercice contre 5,1 % l'an dernier.

Des rattachements de charges et de produits à l'exercice ont été effectués respectivement à hauteur de 2 715 KF et 1 354 KF, ce qui a légèrement amoindri le solde de l'exercice (- 1 361 KF).

Le solde de l'exercice se compose du solde antérieur 60 623 KF (résultant pour partie du rattrapage de DGF et DSU sur plusieurs années perçu en 1997 : 14 543 KF) et de l'excédent des opérations réelles 1998 pour 15 323 KF.

L'excédent de l'exercice (15 323 KF) représente 1,3 % des dépenses réelles de 1998, ce qui est tout à fait raisonnable. Cela représente en effet moins de 5 jours de fonctionnement de la Mairie.

### **1 - Section d'investissement**

Cette section retrace les opérations de dépenses et de recettes d'équipement générant des modifications de la valeur ou de la structure des biens meubles et immeubles, des créances et des dettes à long et moyen terme qui constituent les éléments du patrimoine communal.

La balance de cette section en opérations réelles s'établit comme suit :

	Opérations totales	Opérations d'ordre	Opérations réelles
<b>En dépenses :</b>			
* Prévisions	773 661 959,72	92 277 043,24	681 384 916,48
* Réalisations	639 149 645,60	83 614 358,47	(1) 555 535 287,13
* Restes à réaliser	-	-	125 849 629,35
* Crédits reportés sur 1999			80 232 983,00
<b>En recettes :</b>			
* Prévisions	756 420 748,72	228 071 287,24	528 349 461,48
* Réalisations	500 962 994,19	88 271 036,65	(2) 412 691 957,54
* Restes à réaliser	-	-	115 657 503,94
* Crédits reportés sur 1999			76 445 068,00

(1) dont 135 523 768,32 solde d'exécution négatif en 1997 (autofinancement section d'investissement).

(2) dont 151 627 144,31 d'affectation en réserves.

Le taux de réalisation de nos dépenses réelles d'équipement (**comptes par nature 20 - 21 - 23) de la nomenclature M14** (études - acquisitions et constructions) est de 67,8 %, soit un taux satisfaisant.

#### Taux de réalisation des dépenses d'équipement

Besançon	Moyenne des villes de France
1994 : 72,2 %	67,4 %
1995 : 62,1 %	64,8 %
1996 : 66,7 %	
1997 : 69,5 %	
1998 : 67,8 %	

Ce ratio n'est plus calculé par le Ministère de l'Intérieur à compter de 1996. A l'avenir, nous ne pourrons plus faire qu'une comparaison dans le temps.

Après avoir interrogé quelques villes de même importance démographique, je vous indique leurs taux de réalisation pour les deux dernières années :

	1997	1998
Tours	61,2 %	60,7 %
Dijon	61,9 %	74,2 %

### Fonction 0 - Services généraux des administrations publiques locales

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	23 085 074	28 466 481	14 110 890	16 128 527	11 764 312
Opérations d'ordre	<u>- 3 752 247</u>	<u>- 2 040 045</u>	<u>- 3 752 247</u>	<u>- 2 040 045</u>	
Dépenses réelles	19 332 827	26 426 436	10 358 643	14 088 482 53,3 %	
Recettes	2 098 589	1 774 083	346 306	1 112 000	652 083
Opérations d'ordre	<u>- 2 082 589</u>	<u>- 1 722 083</u>	<u>- 330 306</u>	<u>- 1 060 000</u>	
Recettes réelles	16 000	52 000	16 000	52 000	

Les dépenses réelles de cette fonction s'élèvent à 14 088 KF. Elles se rattachent aux services généraux de la Ville et se répartissent essentiellement dans les secteurs suivants :

#### 022 - Administration générale de la collectivité

\* **L'Imprimerie** : Acquisition d'une presse offset pour 447 KF et réactualisation du matériel PAO pour 98 KF.

\* **Le Service Informatique** : Les réalisations qui atteignent 6 320 KF portent principalement sur :

- l'acquisition de logiciels : 1 749 KF

- l'achat de matériel informatique : 3 723 KF. Le renouvellement du matériel a été fait en prévision du passage à l'an 2000

- la poursuite du réseau de fibre optique : 611 KF

- divers travaux de câblage : 154 KF

\* **Le Service Parc Auto** : les acquisitions (dont 7 véhicules électriques et 19 véhicules au GPL) et les grosses réparations s'élèvent à 3 974 KF en dépenses réelles et à 330 KF en travaux en régie (opérations d'ordre).

\* **Les grosses réparations et l'entretien des bâtiments administratifs** atteignent 2 216 KF pour les travaux confiés à l'entreprise et 1 642 KF pour les travaux en régie (opérations d'ordre).

**056 - Police Municipale**

Les crédits (70 KF) ont été utilisés pour acheter du matériel pour les policiers municipaux (postes radio, ...).

**Fonction 1 - Enseignement**

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	32 996 857	25 750 453	24 921 142	19 820 537	5 924 345
Opérations d'ordre	<u>- 3 240 324</u>	<u>- 2 964 084</u>	<u>- 3 240 324</u>	<u>- 2 964 084</u>	
Dépenses réelles	29 756 533	22 786 369	21 680 818	16 856 453 74,0 %	
Recettes	9 076 320	4 730 884	7 723 602	4 293 033	439 414
Opérations d'ordre	<u>- 550 000</u>	<u>- 37 811</u>	<u>- 550 000</u>	<u>- 37 811</u>	
Recettes réelles	8 526 320	4 693 073	7 173 602	4 255 222	

Les dépenses réelles s'élèvent à 16 856 KF, les recettes à 4 255 KF et les restes à réaliser à 5 924 KF. Les opérations d'ordre correspondent aux travaux en régie faits par les services municipaux (2 964 KF).

**11 - Enseignement du premier degré**

Les dépenses réelles de cette activité atteignent 12 631 KF, les travaux en régie (opérations d'ordre) 2 964 KF.

Les réalisations portent essentiellement sur :

- l'informatisation des écoles : 429 KF
- l'achat de matériel et mobilier : 635 KF
- les travaux dans les bâtiments : 8 870 KF

Les chantiers les plus importants ont été : groupe scolaire Helvétie (741 KF), groupe scolaire Fontaine Ecu (515 KF), groupe scolaire Vieilles Perrières (421 KF), groupe scolaire Grette (293 KF), groupe scolaire Brossolette (228 KF), groupe scolaire Jean Macé (203 KF), groupe scolaire Bourgogne (201 KF), groupe scolaire Lanchy (143 KF) et le solde des travaux du groupe scolaire Arsenal (4 861 KF).

- la rénovation des aires de jeux : 2 601 KF.

Les crédits engagés non consommés au cours de l'exercice ont été reportés sur 1999 à hauteur de 3 266 KF.

Les recettes réelles de ce secteur atteignent 3 781 KF. Elles correspondent aux subventions versées par le Département pour les travaux dans les écoles primaires.

**12 - Enseignement du deuxième degré**

Les communes ayant des enfants scolarisés dans les collèges bisontins versent à la Ville une participation aux charges d'investissement (512 KF), la Ville ayant gardé à sa charge le remboursement des emprunts contractés pour les travaux dans les collèges.

### 13 - Enseignement supérieur

L'extension du Restaurant Universitaire de Canot a généré 3 842 KF de dépenses en 1998. Une enveloppe de 2 658 KF a été reportée sur 1999.

### 15 - Formation continue

La Ville a acheté un terrain dans la ZAC de Châteaufarine (189 KF) pour le céder gratuitement au Centre National de Formation du Personnel Territorial (CNFPT).

### 183 - Hébergement et Restauration Scolaire

L'acquisition de matériel pour cette activité a représenté une dépense de 195 KF.

### Fonction 2 - Culture - Vie sociale - Sports et loisirs

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	81 830 551	78 332 861	62 669 597	58 319 662	19 831 029
Opérations d'ordre	<u>- 11 259 392</u>	<u>- 2 554 554</u>	<u>- 11 259 391</u>	<u>- 2 554 554</u>	
Dépenses réelles	70 571 159	75 778 307	51 410 206	55 765 108 73,6 %	
Recettes	24 437 866	16 439 553	18 471 271	7 529 150	8 983 382
Opérations d'ordre	<u>- 6 623 522</u>	<u>- 182 510</u>	<u>- 6 623 522</u>	<u>- 182 510</u>	
Recettes réelles	17 814 344	16 257 043	11 847 749	7 346 640	

Les dépenses réelles de cette fonction se montent à 55 765 KF, les opérations d'ordre (travaux en régie) à 2 555 KF et les dépenses engagées non mandatées à 19 831 KF. Quant aux recettes réelles, elles atteignent 7 347 KF.

### 21 - Information - Communication

Les dépenses (89 KF) correspondent à diverses acquisitions destinées à l'activité du service Communication (logiciels archivage photos et presse en réseau, dispositif de sécurité pour le hall de l'Hôtel de Ville, ...).

### 22 - Activités artistiques

Cette sous-fonction a généré 2 525 KF de dépenses réelles et 128 KF d'opérations d'ordre (travaux en régie) qui se ventilent de la manière suivante :

- travaux réalisés dans les bâtiments : 1 608 KF notamment à l'Ecole des Beaux-Arts (619 KF), à l'Espace Culturel de Planoise (369 KF), au Kursaal (160 KF) et à la Salle Battant (115 KF)

- acquisition de matériel pour 910 KF dont 40 KF pour les instruments de musique destinés à l'Harmonie Municipale, 440 KF pour le renouvellement des sièges du Kursaal ainsi que 82 KF pour du matériel divers, 23 KF pour le Théâtre, 116 KF pour le Conservatoire et 209 KF pour l'Ecole des Beaux-Arts.

Les dépenses engagées non mandatées s'élèvent à 1 229 KF.

**233 - Bibliothèques et médiathèques**

Les gros travaux entrepris dans les bibliothèques ont généré 1 019 KF de dépenses réelles.

Les diverses acquisitions pour l'activité de ce secteur s'élèvent à 476 KF (logiciels, mobilier et fonds anciens).

Les restes à réaliser s'élèvent à 1 508 KF.

Les recettes réelles (206 KF) correspondent à l'encaissement de diverses subventions. L'opération d'ordre (110 KF) matérialise des dons faits à la Ville.

**234 - Musées**

Les travaux de bâtiments consacrés aux musées atteignent 8 852 KF. Il faut noter que la construction du Musée du Temps a pleinement débuté en 1998 (8 671 KF réalisés et 1 532 KF engagés non réalisés).

Les acquisitions d'oeuvres d'art atteignent 389 KF et les restaurations 476 KF.

Les dépenses engagées non mandatées sont à hauteur de 2 784 KF.

Les recettes réelles qui s'élèvent à 2 028 KF proviennent de l'encaissement de subventions pour les diverses opérations engagées par la Ville (le Département ayant versé 930 KF en 1998 pour le Musée du Temps).

**235 - Monuments historiques**

L'entretien des monuments historiques a généré 917 KF de dépenses réelles et 103 KF de travaux en régie (opérations d'ordre).

L'entretien de la Citadelle s'élève à lui seul à 604 KF de dépenses réelles et à 103 KF de travaux en régie (opérations d'ordre), les travaux de restructuration du parc zoologique ayant été réalisés à hauteur de 228 KF. Les restes à réaliser atteignent 631 KF pour la Citadelle et 545 KF pour les autres monuments historiques.

La Ville a reçu en 1998 le solde de la subvention du Département (211 KF) pour la restauration des remparts de la Citadelle.

**239 - Autres actions de conservation et de diffusion du patrimoine**

A cette rubrique sont comptabilisés notamment les travaux dans les édifices culturels (2 569 KF réalisés et 5 052 KF reportés). Les travaux en régie (opérations d'ordre) s'élèvent à 233 KF.

Les travaux les plus importants ont été réalisés à l'Eglise Saint-Maurice (1 544 KF et 1 958 KF reportés), à l'Eglise Sainte-Madeleine (688 KF et 2 668 KF reportés), à l'Eglise Saint-Claude (189 KF).

La Ville a encaissé en 1998, 2 399 KF de subventions, soit 2 066 KF pour l'Eglise Sainte-Madeleine et 334 KF pour l'Eglise Saint-Maurice.

**241 - Action culturelle**

Les acquisitions, pour les activités d'animation culturelle dans lesquelles la production ou l'enseignement artistique ne peut être que secondaire, atteignent 327 KF avec notamment la sculpture de Jouffroy d'Abbans (100 KF) et un photocopieur couleur pour le Centre 1901 (164 KF).

### 242 - Action socio-éducative

Les dépenses réelles s'élèvent à 266 KF, les reports de crédits à 768 KF et les opérations d'ordre (travaux en régie) à 41 KF.

Les crédits ont été utilisés d'une part pour les travaux de bâtiments (139 KF) et d'autre part pour l'acquisition de matériel destiné aux activités du service de la Politique de la Ville (126 KF).

Les recettes (224 KF) représentent les subventions encaissées pour cette activité.

### 251 - Sports

Les réalisations dans ce secteur ont généré 38 778 KF de dépenses réelles, 825 KF de travaux en régie (opérations d'ordre), les dépenses engagées non mandatées s'élevant à 7 209 KF.

Les travaux les plus importants ont été effectués :

- à la piscine La Fayette : 27 952 KF
- au stade Léo Lagrange pour la rénovation des tribunes : 2 231 KF
- au complexe sportif de Montrapon : 1 931 KF
- au gymnase des Clairs-Soleils : 720 KF
- au Palais des Sports (étanchéité et parquet) : 671 KF
- sur les terrains de sport : 496 KF
- à Chamars, construction d'une piste de fun et roller : 350 KF.

En 1998, la Ville a encaissé 2 278 KF de subventions pour les travaux entrepris, une partie étant pour la piscine La Fayette (1 057 KF) et l'autre (1 223 KF) pour divers investissements dans les bâtiments sportifs.

### 252 - Loisirs

Les dépenses (20 KF) représentent les travaux d'aménagement sur le Doubs et l'acquisition d'un ponton qui a été vendu à une société de tourisme fluvial (10 KF).

### Fonction 3 - Santé

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	632 151	2 988 970	41 750	1 762 697	1 174 503
Opérations d'ordre	0	- 75 818	0	- 75 818	
Dépenses réelles	632 151	2 913 152	41 750	1 686 879 57,9 %	
Recettes	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	0	0	0	0	

Les dépenses réelles de cette fonction atteignent 1 687 KF.

**30 - Santé - Services communs**

L'acquisition de matériel pour le Service Hygiène s'élève à 43 KF.

**32 - Etablissements hospitaliers**

La Ville a acheté un terrain dans la ZAC de Planoise (503 KF) pour le céder gratuitement au CHS de Novillars.

**342 - Autres établissements sanitaires**

La poursuite de la rénovation du Centre de Kinésithérapie de la Mouillère a généré 1 051 KF de dépenses réelles et 76 KF d'opérations d'ordre (travaux en régie).

Dans les restes à réaliser (1 175 KF) on trouve les frais d'études concernant la ZAC «Hauts du Chazal - Pôle Santé Jean Minjoz» pour 500 KF, les travaux sur les puits de Miserey pour 388 KF et la rénovation du Centre de Kinésithérapie pour 274 KF.

**Fonction 4 - Interventions sociales**

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	1 391 302	1 993 596	973 377	1 218 466	774 075
Opérations d'ordre	- 216 954	- 331 019	- 216 954	- 331 019	
Dépenses réelles	1 174 348	1 662 577	756 423	887 447 53,4 %	
Recettes	542 440	138 000	542 440	48 000	90 000
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	542 440	138 000	542 440	48 000	

Les dépenses réelles de cette rubrique sont réalisées à hauteur de 887 KF. Les opérations d'ordre (331 KF) correspondent aux travaux réalisés en régie par les services municipaux.

**462 - Aides à la famille**

Les crédits utilisés (382 KF) ont permis de réaliser divers travaux dans les centres sociaux (134 KF) ainsi que la rénovation des aires de jeux (249 KF). Les restes à réaliser atteignent 409 KF.

**463 - Crèches et garderies**

Les dépenses réelles (505 KF) proviennent des travaux réalisés dans les crèches, haltes garderies et centres aérés (dont 290 KF pour la crèche de Saint-Ferjeux).

Les restes à réaliser atteignent 365 KF.

Les recettes (48 KF) correspondent à l'encaissement d'une subvention du Département pour la mise en conformité de l'électricité au centre aéré du Fort Bregille.

**Fonction 6 - Développement local**

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	106 854 753	186 241 611	77 257 827	142 377 602	34 455 546
Opérations d'ordre	<u>- 11 912 736</u>	<u>- 80 727 076</u>	<u>- 11 912 736</u>	<u>- 72 065 076</u>	
Dépenses réelles	94 942 017	105 514 535	65 345 091	70 312 526 66,6 %	
Recettes	29 328 865	97 278 416	19 130 443	77 105 820	9 668 044
Opérations d'ordre	<u>- 5 374 000</u>	<u>- 74 376 174</u>	<u>- 4 124 000</u>	<u>- 63 790 554</u>	
Recettes réelles	23 954 865	22 902 242	15 006 443	13 315 267	

Les dépenses réelles de cette fonction atteignent 70 313 KF, les opérations d'ordre (72 065 KF) représentent pour 61 232 KF l'affectation des biens pour la création du budget annexe Déchets (même somme en recettes d'ordre) et 10 833 KF de travaux en régie.

**60 - Développement local - Services communs**

Le Service Plan et Informations Géographiques a dépensé 396 KF pour son activité (cartographie et topographie).

**622 - Collecte et traitement des ordures ménagères**

Ce secteur a généré 8 411 KF de dépenses réelles et 61 232 KF d'opérations d'ordre pour l'intégration des biens au budget annexe créé fin 1998 (Conseil Municipal du 14 décembre) avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Les principales réalisations sont :

- l'acquisition d'un terrain à la Société Casino pour le stockage des mâchefers (2 358 KF)
- le fonds de renouvellement pour l'usine d'incinération (3 864 KF)
- l'acquisition de bennes à ordures (540 KF)
- l'aménagement de points de dépôts avec conteneurs : 979 KF
- l'aménagement de locaux : 620 KF.

Les recettes (62 767 KF), en faisant abstraction de l'opération d'ordre (61 232 KF), représentent la participation de la Société Eco-Emballages pour l'acquisition de colonnes de verre (197 KF), ainsi que les emprunts contractés par la Ville (1 338 KF) pour commencer les travaux en attendant la création du budget annexe Déchets.

**628 - Réseaux et services divers**

Les principales réalisations de ce secteur sont les travaux dans les cimetières, soit 1 250 KF (dont 1 005 KF pour l'extension du cimetière de Saint-Claude) et les travaux d'éclairage public, soit 3 009 KF de dépenses réelles et 1 933 KF de travaux en régie (opérations d'ordre).

Les dépenses engagées non mandatées s'élèvent à 2 575 KF.

Les recettes (250 KF) représentent la participation d'EDF-GDF versée dans le cadre de la charte de partenariat signée avec la Ville pour les travaux de dissociation des réseaux.

## 64 - Routes et voirie

Les dépenses de voirie atteignent 18 280 KF et 8 348 KF de travaux effectués en régie (opérations d'ordre). Les crédits engagés et reportés s'élèvent à 8 893 KF.

Outre les réfections habituelles de chaussées, la Ville a fait réaliser de gros chantiers pour un montant de 10 000 KF ainsi que 8 146 KF de travaux en régie. Les principales réalisations ont été exécutées :

- rue Lanchy : 1 619 KF
- chemin des Tilleroyes : 1 586 KF
- rue de Vesoul/chemin des Torcols : 1 340 KF.

Des véhicules de voirie ont été acquis pour 883 KF.

La gestion du stationnement au centre-ville a généré 1 638 KF de dépenses (horodateurs + divers travaux sur le parking Chardonnet).

Les dépenses réelles concernant le plan de jalonnement s'élèvent à 330 KF auxquelles il faut ajouter 139 KF de travaux en régie.

Pour la gestion des déplacements urbains, la Ville a dépensé 854 KF.

Le Plan Lumière pour les édifices de la Ville a été réalisé à hauteur de 1 286 KF (avec la participation d'EDF à hauteur de 40 %).

Les recettes atteignent 1 224 KF dont 800 KF qui correspondent à la participation versée par EDF-GDF dans le cadre de la charte de partenariat pour les illuminations de la Citadelle.

## 651 - Réserves foncières

Les acquisitions de terrains s'élèvent à 779 KF, celles d'immeubles à 2 971 KF. Les dossiers engagés non mandatés atteignent 1 740 KF.

## 652 - Espaces verts urbains

Les réalisations concernant l'aménagement des espaces verts représentent 3 615 KF, dont 425 KF pour les jardins du Casino, 767 KF pour les aires de jeux et 518 KF pour les jardins familiaux.

Les restes à réaliser s'élèvent à 2 469 KF.

## 653 - Aménagement du tissu urbain

Les dépenses réelles atteignent 27 414 KF, les opérations d'ordre (travaux en régie) 537 KF et les restes à réaliser 13 392 KF.

Les principales réalisations portent sur :

- l'acquisition d'un terrain rue Einstein : 1 252 KF
- l'acquisition et la démolition d'une partie du bâtiment UAC : 1 292 KF
- le réaménagement du secteur du Marché : 19 081 KF
- les travaux pour installer dans de nouveaux locaux la Croix Rouge (rue Renan) et la Fédération des Oeuvres Laïques (place Victor Hugo) afin de permettre le transfert de Radio France (place Granvelle) : 3 510 KF de dépenses réelles et 159 KF de travaux en régie

- le ravalement de façades municipales : 1 568 KF (Hôtel de Ville, Eglise Saint- Pierre, Eglise Notre-Dame).

Les recettes réelles (9 313 KF) représentent l'encaissement de subventions, notamment celle de la Commission des Communautés Européennes pour la réalisation du projet CHORUS (8 386 KF, soit 40 % de la subvention).

Les opérations d'ordre (2 558 KF) découlent de la vente par la Ville de terrains ou d'immeubles ; on retrouve cette somme en recettes de fonctionnement.

#### 66 - Actions en faveur du développement social urbain

Cette sous-fonction affiche 4 188 KF de dépenses réelles et 4 021 KF de dépenses engagées non mandatées. Elles portent essentiellement sur l'aménagement du quartier Palente-Orchamps (1 152 KF) et du quartier Brulard (2 755 KF).

Les recettes (subventions encaissées) sont relatives aux mêmes projets.

#### Fonction 7 - Environnement et aménagement de l'espace naturel

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	41 911	339 286	41 451	39 255	300 000
Opérations d'ordre	<u>0</u>	<u>0</u>	0	<u>0</u>	
Dépenses réelles	41 911	339 286	41 451	39 255 11,6 %	
Recettes	0	0	0	0	0
Opérations d'ordre	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	
Recettes réelles	0	0	0	0	

#### 77 - Actions spécifiques contre la pollution

L'acquisition de matériel pour la lutte contre le bruit a généré 39 KF de dépenses.

Les crédits concernant l'entretien des berges du Doubs ont été reportés sur 1999 (300 KF).

#### Fonction 8 - Transports

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	23 726 199	21 261 966	15 674 264	15 554 707	3 552 133
Opérations d'ordre	<u>- 38 880</u>	<u>0</u>	- 38 880	<u>0</u>	
Dépenses réelles	23 687 319	21 261 966	15 635 384	15 554 707 73,2 %	
Recettes	2 884 030	2 778 519	2 777 290	2 778 519	0
Opérations d'ordre	<u>- 2 670 550</u>	<u>- 2 653 300</u>	<u>- 2 670 550</u>	<u>- 2 653 300</u>	
Recettes réelles	213 480	125 219	106 740	125 219	

Les dépenses réelles de ce secteur s'élèvent à 15 555 KF, les restes à réaliser à 3 552 KF et se ventilent ainsi :

- Acquisitions de matériel roulant qui représentent la majeure partie des réalisations (13 680 KF). Les reports de crédits atteignent 824 KF.
- Matériel informatique pour 1 317 KF en 1998 avec notamment la mise en place de bornes d'information aux arrêts de bus (858 KF). 1 051 KF de crédits sont reportés sur 1999.
- Travaux de bâtiment rue de Trey (350 KF réalisés et 850 KF reportés). Ils correspondent à la réfection de la toiture (975 KF) et à l'installation d'une cuve à fuel (321 KF).
- Les autres travaux (154 KF réalisés et 711 KF reportés) ont été générés par la mise en place des bornes aux arrêts de bus et par le remplacement des poteaux d'arrêt de bus.

Les recettes de ce secteur (2 779 KF) correspondent essentiellement au transfert du droit à récupération de la TVA à notre gestionnaire du compte transport (opérations d'ordre : 2 653 KF).

### **Fonction 9 - Action économique**

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	11 123 476	3 972 617	9 488 722	1 512 604	2 457 040
Opérations d'ordre	0	- 283 148	0	- 283 148	
Dépenses réelles	11 123 476	3 689 469	9 488 722	1 229 456 33,3 %	
Recettes	8 337 076	949 823	2 622 050	666 901	112 922
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	8 337 076	949 823	2 622 050	666 901	

Les dépenses réelles de cette rubrique s'élèvent à 1 229 KF, une enveloppe de 2 457 KF figure en restes à réaliser, les recettes quant à elles atteignent 667 KF.

### **90 - Action économique - Services communs**

Des travaux dans le domaine économique sont réalisés à hauteur de 153 KF et 648 KF reportés sur 1999 (études pour le développement de la ZAC Nord rue de Vesoul et celle des Montarmots - Les Planches).

### **92 - Agriculture et industries agro-alimentaires**

Les crédits inscrits à cette sous-fonction correspondent à des travaux en régie (opérations d'ordre) pour la construction d'une chaufferie à bois à Chailluz et divers travaux dans la maison forestière (86 KF).

### **99 - Action économique - Services**

Cette rubrique retrace notamment les actions liées au tourisme.

La poursuite des travaux de mise aux normes du camping de Chalezeule a généré 1 026 KF de dépenses en 1998, 1 718 KF sont reportés sur 1999.

Les services municipaux ont effectué aussi des travaux en régie à hauteur de 197 KF (opérations d'ordre).

### Chapitre 910 - Opérations sur immobilisations non ventilables

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	16 152 690	5 411 300	13 794 125	5 209 484	
Opérations d'ordre	<u>- 2 670 550</u>	<u>- 3 301 300</u>	<u>- 2 670 550</u>	<u>- 3 300 615</u>	
Dépenses réelles	13 482 140	2 110 000	11 123 575	1 908 869	
				- 82,8 %	
Recettes	10 624 248	14 517 190	9 820 330	8 651 291	5 499 223
Opérations d'ordre	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	
Recettes réelles	10 624 248	14 517 190	9 820 330	8 651 291	
				- 11,9 %	

L'évolution des dépenses totales et réelles entre 1997 et 1998 résulte de la participation de la Ville en 1997 au capital social de la SAIEMB pour 8 000 KF.

A ce chapitre, figurent :

#### \* les créances pour avances en garanties d'emprunt

- en dépenses, un crédit de 9 KF a permis de faire face aux mises en jeu de garanties d'emprunts accordées par la Ville (1 182 KF en 1997),

- en recettes, figure une inscription de 4 430 KF correspondant à des régularisations d'écritures pour avances en garanties d'emprunts ainsi qu'un reste à réaliser de 5 100 KF correspondant au remboursement d'une avance en garantie d'emprunt pour le Syndicat Mixte des Espaces Industriels de Besançon.

#### \*les créances sur transfert de droits à déduction de TVA

- en dépenses, les opérations de transfert au concessionnaire CTB du droit à récupération de la TVA s'élèvent à 2 653 KF (2 671 KF en 1997). Ces dépenses font l'objet d'opérations d'ordre qui ont leur corollaire en recettes à la fonction 90.81.

- les recettes correspondent au reversement de la TVA récupérée par la CTB pour le compte de la Ville, soit 1 649 KF (3 484 KF en 1997).

#### \* les créances sur particuliers et sur groupements de collectivités

- en dépenses, une avance remboursable (1 900 KF) a été versée pour le PLIE (Programme Local d'Insertion par l'Economie),

Ce chapitre fait également l'objet d'une inscription en dépenses de 648 KF pour l'amortissement de subventions d'investissement servant à réaliser des immobilisations qui seront amorties. Cette procédure, conformément à la M14, fait l'objet d'une opération d'ordre qui a son corollaire en recettes au chapitre 938.

- en recettes figurent :

. le remboursement de l'avance de trésorerie faite par la Ville au PLIE (1 900 KF),

. les remboursements d'avances pour les Sociétés Méca Control (83 KF) et Statice (40 KF) et pour la ZAC de Planoise (550 KF) ainsi qu'un reste à réaliser (400 KF) correspondant au remboursement d'une créance par le Syndicat Mixte des Espaces Industriels de Besançon.

### Chapitre 911 - Ressources internes

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	270 946	0	270 946	0	
Opérations d'ordre	<u>- 270 946</u>	<u>0</u>	<u>- 270 946</u>	<u>0</u>	
Dépenses réelles	0	0	0	0	
Recettes	124 529 488	159 761 554	124 529 019	159 666 007	
Opérations d'ordre	<u>- 4 331 000</u>	<u>- 8 134 410</u>	<u>- 4 330 531</u>	<u>- 8 038 863</u>	
Recettes réelles	120 198 488	151 627 144	120 198 488	151 627 144	26,1 %

#### *Dépenses*

A ce chapitre, figurait en 1997 une opération d'ordre de 271 KF destinée à solder la provision pour actualisation de taux relative à un prêt en devise remboursé par anticipation en 1997 (dépenses chapitre 911 - recettes chapitre 938).

#### *Recettes*

- Les opérations réelles correspondent à l'affectation partielle du résultat de l'exercice précédent (151 627 KF) dont 135 524 KF pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de l'année précédente.

- Les opérations d'ordre concernent :

\* la dotation aux amortissements des immobilisations pour 6 724 KF (recettes chapitre 911 - dépenses chapitre 938),

\* les dotations aux provisions pour garanties d'emprunts d'un montant de 911 KF (recettes chapitre 911 - dépenses chapitre 938),

\* les opérations d'ordre retraçant les plus values sur vente d'immobilisations pour 404 KF (recettes chapitre 911 - dépenses compte 676 des fonctions concernées).

**Chapitre 912 - Ressources externes définitives**

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses					
Recettes	33 398 717	34 098 726	37 339 432	37 252 411	
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	33 398 717	34 098 726	37 339 432	37 252 411 - 0,2 %	

Les recettes de ce chapitre concernent :

- 20 713 KF de récupération de TVA par le biais du Fonds de Compensation de TVA (15 770 KF en 1997), ce montant fluctue en fonction du montant des dépenses et du type d'investissement effectués deux ans auparavant.

- 2 135 KF de taxes locales d'équipement (2 747 KF en 1997),

- 252 KF de participations pour non-réalisation d'aires de stationnement (926 KF en 1997),

- 8 439 KF d'amendes de police (11 857 KF encaissés en 1997, soit 7 065 KF au titre de 1997 et 4 792 KF au titre de 1996),

- 939 KF de subventions en annuités versées à la Ville :

\* par le District pour le remboursement du capital des annuités de prêts contractés pour les collèges,

\* par le Département pour le remboursement du capital des prêts réalisés pour la construction des collecteurs rues Russel et de Cologne, le centre médico-social des Epoisses, la mini-crèche de Châteaufarine et pour la deuxième tranche navigation de plaisance,

\* par la Société Touristique et Thermale de la Mouillère pour le capital du prêt contracté pour les travaux du centre de rééducation.

La part «intérêts» des annuités de ces mêmes prêts remboursée à la Ville figure au chapitre 934 pour un montant de 495 KF.

- 4 715 KF correspondant au remboursement du capital de l'emprunt pour le renouvellement du parc autobus financé à partir du versement-transport. Le remboursement de la part «intérêts» figure au chapitre 936 pour 996 KF.

**Chapitre 913 - Ressources externes non définitives**

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	303 178 348	283 356 901	266 596 101	241 682 338	
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Dépenses réelles	303 178 348	283 356 901	266 596 101	241 682 338 - 9,3 %	
Recettes	338 370 106	295 789 001	219 669 671	201 859 862	51 000 000
Opérations d'ordre	- 20 947 002	- 12 800 000	- 19 246 671	- 12 508 000	
Recettes réelles	317 423 104	282 989 001	200 423 000	189 351 862 - 5,5 %	

L'opération d'ordre destinée à provisionner les ICNE (Intérêts Courus Non Echus) de l'échéance 1998 au 31 décembre 1998 se monte à 12 508 KF. Une dépense d'égal montant apparaît au chapitre 936.

Afin de comparer les exercices 1997 et 1998 sur des bases identiques, il est nécessaire de faire ressortir les sommes inscrites au titre des diverses procédures de gestion active de dette.

**a) Gestion active de dette**

Diverses actions de gestion active de dette ont été menées sur l'encours à taux fixe et à taux flottant.

**\* actions sur l'encours de dette à taux fixe**

C'est un encours de 20 759 KF constitué de divers contrats de prêt aux taux fixes supérieurs à 7 % qui a été renégocié moyennant le paiement d'indemnités forfaitaires. Les taux fixes du moment, intéressants, ont permis deux refinancements :

- . l'un à 3,67 % sur 4 ans pour un montant de 11 900 KF,
- . l'autre à 4,19 % sur 10 ans pour un montant de 6 954 KF.

Pour cette opération de gestion active, la Ville a versé 718 KF d'indemnités de remboursement anticipé qui ont été autofinancées. Elle s'est également désendettée pour un montant de 1 905 KF.

**\* actions sur l'encours de dette à taux flottant**

Pour obtenir plus de souplesse de gestion et abaisser le coût des marges sur taux flottants, un encours de 32 585 KF indexé en Pibor 3 mois avec marges comprises entre 0,20 et 0,30 % a été transformé en deux contrats multi-index avec possibilités d'arbitrage :

- . l'un de 16 585 KF, d'une durée de 9 ans, avec une marge de 0,11 % sur Pibor et 0,17 % sur TAM, TAG,
- . le second de 16 000 KF, d'une durée de 9 ans, avec une marge de 0,13 % sur Pibor et 0,15 % sur TAM, TAG.

Grâce au Contrat Long Terme Renouvelable (CLTR), la Ville a procédé à des remboursements temporaires de capital et à des retirages pour un montant de 55 000 KF afin de résorber ses excédents ponctuels de trésorerie. Cette gestion active a permis de réduire nos frais financiers de 1 383 KF.

A titre d'information, la structure de notre dette au 31 décembre 1998 pour le budget principal ressort à :

- \* taux fixes : 53 %
- \* taux indexés : 47 %
  - dont taux révisables : 35 %
  - et taux variables : 12 %.

### Bilan des opérations de gestion active de dette

	Dépenses		Recettes	
	1997	1998	1997	1998
Remboursement capital restant dû suite aux renégociations de dette	67 240 631,60	53 344 189,88		
Dont capital autofinancé	- 155 742,60	- 1 905 189,88		
Remboursement des indemnités capitalisées	1 338 111,00			
Prêts de refinancement suite aux renégociations de dette			68 423 000,00	51 439 000,00
Opérations d'ordre CLTR : * remboursements anticipés * retirages	65 000 000,00	55 000 000,00	65 000 000,00	55 000 000,00
<b>Total hors autofinancement</b>	<b>133 423 000,00</b>	<b>106 439 000,00</b>	<b>133 423 000,00</b>	<b>106 439 000,00</b>

### b) Mouvements financiers indépendants de la gestion active de dette y compris la part autofinancée

En francs	Prévu		Réalisé		Restes à réaliser 1998
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	134 755 348	136 917 901	133 173 101	135 243 338	
Recettes	149 000 104	136 550 000	67 000 000	82 912 862	51 000 000

Les dépenses réelles atteignent 135 243 KF dont :

- 118 388 KF de remboursement de dette en capital
- 14 950 KF d'intérêts courus non échus (intérêts de l'échéance 1997 au 31/12/1997)
- 1 905 KF de désendettement ; en effet nos réalisations d'emprunts 1998 ont eu lieu en fin d'année et de ce fait, la Ville n'a pas utilisé la provision pour «contrats signés en cours d'exercice», ce qui a permis d'autofinancer une partie du capital des emprunts renégociés.

Les recettes réelles s'élèvent à 82 913 KF et correspondent à la réalisation de l'emprunt globalisé ; les prévisions étaient de 81 000 KF au budget primitif et de 10 000 KF au budget supplémentaire (chapitre 90.622) auxquelles il convient d'ajouter un budget reporté de 55 550 KF (l'inscription au budget supplémentaire de 10 000 KF, destinée à la modernisation de l'Usine d'Incinération, a été transférée sur le budget annexe Déchets, au 1<sup>er</sup> janvier 1999, lors de sa création). Cette enveloppe a été réalisée auprès des organismes suivants :

- Caisse d'Epargne :	44 099 KF
- Crédit Local de France :	10 000 KF
- Caisse des Dépôts et Consignations Prêt Projets Urbains :	<u>28 814 KF</u> 82 913 KF
- Crédit Local de France (90.622)	<u>1 338 KF</u> 84 251 KF

Par ailleurs, sur 62 299 KF d'emprunts non réalisés :

\* 51 000 KF ont été reportés sur l'exercice 1999,

\* 8 662 KF initialement prévus pour la modernisation de l'Usine d'Incinération ont été reportés sur le budget annexe des Déchets.

\* \* \* \* \*  
\* \* \*

En nomenclature M14, vous avez pu constater que la section d'investissement n'était pas équilibrée, faisant apparaître un besoin de financement qui doit être couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

Ainsi pour le Budget Principal, le tableau des opérations réelles de l'exercice se présente ainsi :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Solde
Investissement	420 011 518,81	261 064 813,23	- 158 946 705,58
Fonctionnement	877 505 113,52	1 051 774 790,20	+ 174 269 676,68
<b>Total année</b>	<b>1 297 516 632,33</b>	<b>1 312 839 603,43</b>	<b>+ 15 322 971,10</b>
Soldes année antérieure	<u>135 523 768,32</u>	<u>196 146 341,26</u>	<u>+ 60 622 572,94</u>
<b>Résultat cumulé 1998</b>	<b>1 433 040 400,65</b>	<b>1 508 985 944,69</b>	<b>75 945 544,04</b>

Les investissements réalisés en 1998 font apparaître un besoin de financement de 158 947 KF qui sera couvert par l'affectation partielle de l'excédent d'exploitation 1998 (174 270 KF). Cet excédent doit également couvrir le besoin de financement de nos reports sur l'exercice 1999, soit 3 787 915 F.

Le financement de la section d'investissement par la section de fonctionnement couvre prioritairement le remboursement de la dette qui s'élève à 135 243 KF.

Les dépenses d'investissement hors gestion active de dette ont été financées comme suit :

Ressources de la section d'investissement		Dépenses d'investissement y compris remboursement dette normale	
Epargne utilisée pour dette	135 243 337,61	Remboursement dette normale	135 243 337,61
Recettes d'investissement (dotation, subvention)	70 374 951,01	Autres dépenses	178 329 181,20
Emprunt réalisé	84 250 862,22		
Epargne nette utilisée	<u>23 703 367,97</u>		
Sous-total	178 329 181,20		
<b>Total</b>	<b>313 572 518,81</b>	<b>Total</b>	<b>313 572 518,81</b>

L'épargne utilisée pour financer les investissements 1998 ressort à :

$$\frac{100 \times 23\,703\,367,97}{(313\,572\,518,81 - 135\,243\,337,61) = 178\,329\,181,20} = 13,3 \text{ \% des autres dépenses d'investissement}$$

l'emprunt à 47,2 % et les recettes d'investissement à 39,5 %.

## 2 - Section de fonctionnement

Cette section retrace les opérations réelles tant en dépenses qu'en recettes ventilées par fonction ; elles permettent de faire ressortir les coûts d'exploitation des différents secteurs d'activités.

Les dépenses réelles de l'exercice augmentent de 1,7 % et les recettes de 1,4 %.

Un examen plus approfondi des dépenses et des recettes sera fait fonction par fonction et également pour chacun des chapitres globaux des charges non ventilables.

### Crédits gérés par le Service Ressources Humaines

#### I - Maîtrise de la masse salariale

La politique de maîtrise de la masse salariale s'est poursuivie en 1998. Les prévisions budgétaires 1998 s'établissaient pour la dépense globale à 422 210 300 F dont 416 454 700 F pour les salaires et charges (comptes 63, 64 et 621). Par rapport au BP 1997, le BP 1998 qui intégrait notamment la création de 16 emplois pour l'ouverture de la piscine La Fayette, était en hausse :

\* pour les dépenses salaires et charges de 3,5 % en prenant en compte les dépenses liées au dispositif emplois jeunes (qui était nouveau), de 3 % sans celui-ci,

\* pour les dépenses totales de 3,9 % avec les emplois jeunes et l'habillement transféré au Service Ressources Humaines le 1<sup>er</sup> janvier 1998, et de 3,1 % sans ceux-ci.

Les crédits gérés par le Service Ressources Humaines dégagent en 1998, en dépenses, un excédent de 8 458 KF, soit 2 % du BP correspondant.

### 1) Effectifs - Personnel permanent

L'objectif fixé pour 1998 était le maintien des effectifs en intégrant l'ouverture de la piscine La Fayette.

Le personnel permanent à temps complet et à temps non complet de la Ville (y compris les budgets annexes) est passé de 2 032 équivalents temps complet (ETC) à 2 023 ETC au 31 décembre 1998 (2 028 au 31 janvier 1999). Cette légère différence s'explique par le décalage entre l'autorisation de recrutement et la réalisation de celui-ci.

### 2) Création de postes

Dans le cadre d'une politique globale d'effectifs constants, 22 créations de postes sont néanmoins intervenues.

Elles ont concerné les services suivants :

- \* Sports : 17 emplois,
- \* Volant de remplacement du personnel administratif : 2 emplois,
- \* Voirie : 1 emploi (traitement des graffiti),
- \* Relations Extérieures : 1 emploi,
- \* Déchets Urbains : 1 emploi.

### 3) Personnel temporaire

Les crédits de personnel temporaire affectés aux remplacements de titulaires indisponibles et aux renforts ponctuels sont passés de 4 783 KF en 1997 (6 876 KF avec charges) à 5 218 KF en 1998 (7 250 KF avec charges) soit une augmentation de 9 %.

Cette majoration s'explique principalement :

\* par une augmentation de 6,6 % de l'absentéisme maladies ordinaires et maladies de longues périodes en 1998,

\* par une revalorisation conséquente de la rémunération afférente au premier échelon de l'échelle 2, base de rétribution des agents non titulaires effectuant des remplacements.

### 4) Heures supplémentaires

Le coût des heures supplémentaires est passé de 2 473 KF en 1997 à 2 466 KF, soit une légère diminution de 0,28 %.

Elles représentent 0,6 % des dépenses de personnel.

### 5) Régime indemnitaire

L'évolution des régimes indemnitaires prévue en 1992 a de nouveau été gelée en 1998.

### 6) Comité des Oeuvres Sociales

Dans le cadre de la convention entre la Ville et le Comité des Oeuvres Sociales (délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 1997), le montant de la subvention a été porté à 0,8 % des rémunérations afférentes aux emplois permanents du budget principal et des budgets annexes (à l'exception des Services Eaux et Assainissement qui participent directement). Il a été porté à 0,9 % en 1999 et le sera à 1 % en 2000.

## II - Titularisation des agents non titulaires

La politique de titularisation des agents non titulaires a été poursuivie en 1998.

Elle a permis la stagiarisation de 21 agents en 1998.

## III - Mise en oeuvre du dispositif emplois jeunes

Dans le cadre de ce dispositif, l'effort de la Ville a porté :

\* sur un volet externe avec une incitation et une aide de la Ville en direction de ses partenaires (92 postes cofinancés),

\* en interne avec le recrutement de 50 emplois jeunes pour la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (44 postes pour la Ville dont 15 emplois ville reconvertis et 6 pour le Centre Communal d'Action Sociale) et l'engagement de pérenniser ces emplois avec une intégration en cours ou à l'issue du dispositif.

## IV - Aspects qualitatifs

### 1) *Mise en oeuvre d'une procédure d'accueil et d'intégration pour le personnel*

Le dispositif d'accueil des agents nouvellement recrutés comprend une réunion d'accueil comportant un accueil officiel, une séance de questions réponses sur les aspects statutaires et organisation des services, ainsi qu'une visite commentée de la Ville. Il intègre également dans chaque service une fonction d'accueil et de parrainage des nouveaux agents ayant notamment pour but d'organiser des visites inter-services dans les domaines d'intérêt et d'intervention professionnels de l'agent, la mise en oeuvre et le suivi des éléments de formation obligatoire en relation avec le Service Ressources Humaines.

### 2) *Plan de formation*

Durant l'année 1998, l'élaboration d'un nouveau plan de formation s'est poursuivie. Il sera terminé à la fin du premier semestre 1999.

### 3) *Révision du règlement habillement*

Cette révision entreprise fin 1998 sera finalisée en 1999. Le nouveau règlement sera applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

### 4) *Mise en place de la démarche pour un déroulement de carrière harmonieux au sein des services municipaux*

Cette action qui sera lancée en 1999 résulte de deux motivations :

\* les services au public de la collectivité doivent sans cesse s'adapter, et ce de plus en plus rapidement, à un environnement évolutif,

\* répondre au souhait légitime d'élargir les possibilités de déroulement de carrière des agents.

Elle sera centrée sur :

\* des réunions d'information sur les possibilités existantes,

\* la réactivation de différents outils d'aide et d'encouragement à la mobilité.

**Fonction 0 - Services généraux des administrations publiques locales**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	160 374 720	167 573 487	158 675 272	164 357 496	1) 127 809
Opérations d'ordre	0	- 2 005 704	0	- 1 343 620	
Dépenses réelles	160 374 720	165 567 783	158 675 272	163 013 876 98,5 %	
Recettes	18 935 436	21 339 247	19 689 848	21 126 114	2) 244 000
Opérations d'ordre	- 12 024 328	- 10 580 861	- 12 024 328	- 10 580 861	
Recettes réelles	6 911 108	10 758 386	7 665 520	10 545 253	

1) En section de fonctionnement, l'ensemble des engagements ayant donné lieu à service fait doivent figurer en réalisation 1998. Ainsi, les opérations réalisées pour lesquelles nous n'avons pas encore reçu la facture sont comptabilisées comme dépenses de l'exercice 1998 (service fait, facture non reçue).

2) En recettes, les subventions sont ouvertes à réception de l'arrêté de subvention, celle-ci ne nous est versée qu'après justification de la réalisation de l'action subventionnée, le rattachement signifie que cette opération s'est bien réalisée au cours de l'exercice, que les justificatifs ont été transmis, sans que nous ayons pu recevoir l'argent avant la fin de l'exercice.

**021 - Administration générale de l'Etat**

Cette sous-fonction regroupe les actions d'administration effectuées pour le compte de l'Etat (élections, état-civil et affaires militaires). Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 6 695 KF et concernent essentiellement les frais de personnel.

En 1998, il y a eu l'organisation de deux scrutins (régional et cantonal).

**022 - Administration générale de la collectivité**

Les dépenses et les recettes concernant les services généraux de la ville atteignent respectivement 142 437 KF et 17 066 KF. Les opérations d'ordre s'élèvent à 1 344 KF en dépenses (pour l'aliénation de biens municipaux) et à 10 581 KF en recettes (travaux en régie inscrits en dépenses d'investissement).

Les réalisations se ventilent de la manière suivante :

- **frais de personnel des services concernés** : 104 255 KF.

- **Imprimerie et accueil** : 1 047 KF.

- **Informatique et télécommunications** : 2 803 KF pour le téléphone et 6 108 KF pour l'informatique.

- **Secrétariat Général** : 3 865 KF (indemnité des élus : 3 366 KF, honoraires : 315 KF, documentation générale : 178 KF).

- **Finances** : 274 KF de dépenses réelles et 1 344 KF d'opérations d'ordre (vente de biens - sortie du patrimoine).

- **Administration Générale** : 5 295 KF ventilés en achat de fournitures de bureau pour les services (458 KF), en location de garde-meubles pour les collections au Musée (379 KF), en frais d'assurances des bâtiments communaux (2 645 KF), et en affranchissement du courrier (1 080 KF).

- **Electricité-Chauffage** : 4 172 KF soit 1 745 KF pour l'éclairage et le chauffage des bâtiments administratifs, 1 776 KF pour l'achat des fournitures d'ateliers pour réaliser les travaux en régie et 450 KF pour la maintenance des ascenseurs.

- **Parc Auto** : 7 893 KF utilisés pour l'achat de carburants (3 218 KF), et de pièces auto (2 953 KF), pour le paiement de l'assurance des véhicules (669 KF).

- **Bâtiment** : 5 056 KF correspondant en grande partie à l'achat de fournitures d'atelier (3 292 KF) et aux frais de nettoyage des locaux administratifs (1 129 KF).

- **Médecine du Travail** : 135 KF (analyses et fournitures spécialisées).

Les recettes réelles atteignent 6 485 KF et les opérations d'ordre 10 581 KF (pour travaux en régie). Les encaissements correspondent principalement aux travaux et prestations effectués par les services municipaux pour d'autres collectivités (2 714 KF), aux participations reçues pour le réseau fibre optique (1 060 KF) et à divers remboursements et participations concernant le personnel (2 163 KF).

#### **054 - Protection contre l'incendie**

Les dépenses (1 728 KF) et les recettes (2 055 KF) correspondent aux salaires et charges du personnel civil affecté à la caserne des Pompiers et pris en charge par le District.

De plus, le District participe aux frais de gestion du personnel, du Comité des Oeuvres Sociales, de la Mutuelle et de l'assistante sociale.

#### **055 - Autres services de protection civile**

Les dépenses (152 KF) concernent les frais occasionnés par l'hébergement des policiers auxiliaires affectés à la police nationale.

#### **056 - Police Municipale**

Cette activité génère 10 065 KF de dépenses dont 1 307 KF pour la redevance à Via-Stationnement pour la gestion de la fourrière véhicules.

Les recettes (1 273 KF) représentent essentiellement les encaissements de mise en fourrière.

#### **06 - Relations Internationales**

Les dépenses s'élèvent à 3 281 KF et se ventilent en rémunération et charges du personnel (2 117 KF) et en frais de fonctionnement pour mener à bien cette activité (1 164 KF).

Les recettes (488 KF) correspondent principalement à des encaissements de subventions (dont 244 KF de rattachements).

**Fonction 1 - Enseignement**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	75 119 535	74 628 236	74 229 530	73 377 730	2 768
Opérations d'ordre	0	- 37 811	0	- 37 811	
Dépenses réelles	75 119 535	74 590 425	74 229 530	73 339 919 98,3 %	
Recettes	15 020 500	15 701 796	15 392 417	16 268 465	0
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	15 020 500	15 701 796	15 392 417	16 268 465	

**10 - Enseignement - Services communs**

Les frais de personnel du Service Enseignement s'élèvent à 2 044 KF.

**11 - Enseignement du premier degré**

Cette sous-fonction comprend notamment les crédits utilisés pour le fonctionnement des écoles maternelles et primaires (41 234 KF). Ils sont répartis en frais de personnel (30 350 KF), d'entretien des bâtiments (5 337 KF), en subventions et participations versées aux associations (519 KF) et aux écoles privées (1 384 KF), ainsi qu'en dépenses diverses pour mener à bien cette activité (3 605 KF).

Les recettes (912 KF) correspondent principalement à la participation intercommunale aux frais de scolarité (514 KF), à la compensation de l'Etat (148 KF) pour les congés de fin d'activité ou de cessation progressive d'activité et à la participation d'ONILAIT (84 KF) pour la distribution du lait dans les écoles.

**12 - Enseignement du deuxième degré**

A cette sous-fonction, correspond le solde (1 156 KF) de la participation versée au District pour le gymnase du collège Victor Hugo.

**13 - Enseignement supérieur**

Les dépenses (204 KF) concernent principalement le versement de subventions et les recettes (894 KF) correspondent à l'annulation d'une facture rattachée en 1997 pour le restaurant universitaire de Canot.

**183 - Hébergement et restauration scolaire**

La restauration scolaire a généré 23 200 KF de dépenses réparties en frais de personnel permanent et vacataire (17 081 KF), en charges des bâtiments (158 KF) ainsi qu'en dépenses liées à l'activité même de la restauration (5 961 KF).

Les recettes atteignent 11 800 KF et se ventilent principalement en :

- vente de tickets de repas : 11 145 KF
- participation de la Caisse des Ecoles pour le personnel des centres de loisirs : 400 KF
- subvention ONILAIT : 97 KF

**184 - Ramassage scolaire**

Cette activité génère 5 524 KF de dépenses et est subventionnée à hauteur de 2 661 KF par l'Etat (1 478 KF) et par le Département du Doubs (1 183 KF).

**Fonction 2 - Culture, vie sociale, sports et loisirs**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	160 843 652	173 056 214	157 816 022	167 117 838	615 706
Opérations d'ordre	0	- 72 510	0	- 72 510	
Dépenses réelles	160 843 652	172 983 704	157 816 022	167 045 328 96,6 %	
Recettes	22 004 059	24 578 466	21 889 389	26 818 775	100 000
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	22 004 059	24 578 466	21 889 389	26 818 775	

**20 - Services communs**

Les frais généraux du service culturel s'élèvent à 1 652 KF dont 1 560 KF générés par la rémunération et les charges de personnel.

**21 - Information - Communication**

Cette sous-fonction se rapporte à l'image de la Ville, aux réceptions, aux cérémonies et au bulletin municipal.

Les dépenses atteignent 13 469 KF, les recettes 872 KF et se ventilent ainsi :

- frais de personnel affecté à ces activités : 6 099 KF,
- relations publiques (fêtes et cérémonies, illuminations, compositions florales) : 2 955 KF,
- BVV : 1 676 KF et 720 KF en recettes pour les insertions publicitaires,
- communication : 2 739 KF.

**22 - Activités artistiques**

Les dépenses sont réalisées à hauteur de 47 698 KF et les recettes 9 158 KF pour des actions en faveur de la production et de l'enseignement artistique (Kursaal, Théâtre, Orchestres, Conservatoire, Ecole des Beaux-Arts). Elles concernent d'une part les frais de personnel permanent (33 211 KF), l'entretien des bâtiments (1 607 KF) et d'autre part les crédits destinés à mener à bien les activités :

- du Conservatoire : 302 KF
- de l'Ecole des Beaux-Arts : 362 KF
- du Kursaal : 69 KF
- du Théâtre : 506 KF et de la saison théâtrale : Opéra Théâtre 4 123 KF, Centre Dramatique National de Franche-Comté : 1 576 KF

- des autres sociétés culturelles : 1 383 KF
- des Orchestres : l'Orchestre de Besançon : 3 950 KF, l'Harmonie Municipale : 114 KF et les autres sociétés de musique : 247 KF.

Les recettes atteignent 9 158 KF et se ventilent de la manière suivante :

- subventions de fonctionnement pour le Conservatoire (2 382 KF), pour l'Ecole des Beaux-Arts (1 693 KF),
- frais d'inscription au Conservatoire (1 506 KF), à l'Ecole des Beaux-Arts (396 KF),
- location de salles : Kursaal (612 KF),
- ressources diverses pour l'Orchestre de Besançon : 2 119 KF, soit 950 KF de participation à des concerts, 850 KF de subventions reçues de la DRAC (520 KF), de la Région (250 KF), du Département (80 KF), et 313 KF pour les entrées aux concerts.

### **233 - Bibliothèques et Médiathèques**

Les dépenses s'élèvent à 17 339 KF et correspondent globalement aux frais de personnel permanent (14 769 KF), à l'entretien des bâtiments (330 KF), et aux frais de fonctionnement de ces établissements (2 239 KF).

Les recettes (2 414 KF) représentent les abonnements (679 KF), la DGD Bibliothèque (540 KF) et des subventions versées par la DRAC (550 KF).

### **234 - Musées (des Beaux-Arts, d'Histoire, du Folklore Comtois, de la Résistance, d'Histoire Naturelle)**

Les dépenses sont réalisées à hauteur de 21 561 KF et les recettes 883 KF.

Elles se ventilent ainsi :

- frais de personnel permanent : 19 330 KF
- entretien des bâtiments : 960 KF
- frais de fonctionnement des Musées : soit 745 KF pour le Musée des Beaux-Arts, 206 KF pour le Musée d'Histoire, 218 KF pour le Musée d'Histoire Naturelle, 68 KF pour le Musée de la Résistance et 22 KF pour le Musée du Folklore Comtois.

Les recettes (883 KF) représentent essentiellement les encaissements de diverses subventions ou participations (517 KF), des entrées et ventes d'ouvrages (318 KF).

### **235 - Monuments historiques**

Les dépenses (1 100 KF) correspondent à l'entretien de divers monuments historiques dont la Citadelle et l'orgue de l'Eglise Saint-Pierre.

Les recettes (806 KF) représentent d'une part le remboursement par la SEM Citadelle des charges d'entretien et du chauffage de la Citadelle (595 KF) et d'autre part l'encaissement d'une subvention de la DRAC (91 KF) et de la participation de l'Association «Les Amis de l'Orgue de Saint-Pierre» (120 KF) pour la restauration de cet orgue.

**239 - Autres actions de conservation et diffusion du patrimoine**

Les dépenses s'élèvent à 6 106 KF et se ventilent en :

- frais de personnel : 842 KF
- divers remboursements faits à la SEM Citadelle : 1 369 KF (entrées gratuites et compensations tarifaires : 996 KF, reversement des loyers encaissés du restaurant et de Radio France : 374 KF)
- programme d'investissement à la Citadelle : 3 300 KF dont 469 KF rattachés.

Les recettes (1 366 KF) concernent notamment les subventions pour les travaux à la Citadelle (467 KF), soit 217 KF du Département et 250 KF du District, la redevance de la SEM Citadelle (334 KF), l'encaissement des loyers et charges de Radio France et de Besançon Loisirs Détente (restaurant) (344 KF).

**241 - Action culturelle**

Les dépenses sont réalisées à hauteur de 9 611 KF et les recettes à 598 KF.

Elles se ventilent en :

- frais de personnel permanent : 3 843 KF
- subventions : 5 051 KF (versées à «l'Espace Culturel de Planoise»: 3 900 KF, pour le Festival de Musique : 600 KF, pour l'organisation des Rencontres Jeune Création : 166 KF et à diverses associations : 385 KF)
- les autres crédits (708 KF) ont servi à organiser diverses manifestations, au fonctionnement de l'Atelier Audiovisuel, du service responsable de la vie associative et du Centre 1901.

**242 - Action socio-éducative**

Les dépenses et les recettes atteignent respectivement 15 351 KF et 2 096 KF.

Les réalisations se ventilent ainsi :

- rémunérations et charges du personnel permanent : 6 965 KF
- entretien des bâtiments : 669 KF
- subventions versées aux associations : 4 033 KF
- frais de fonctionnement des centres socio-éducatifs et crédits pour le développement des actions concernant la politique de la Ville : 3 684 KF.

Les recettes (2 096 KF) représentent principalement les droits d'adhésion (524 KF) et diverses subventions (1 456 KF).

**251 - Sports**

Les réalisations de ce secteur se chiffrent à 32 425 KF.

Elles portent sur l'entretien des bâtiments et terrains sportifs (4 240 KF), sur la rémunération du personnel permanent (16 103 KF) ainsi que sur le versement de subventions aux associations sportives (8 918 KF), les plus significatives étant celles versées au sport de haut niveau : 6 250 KF et au sport amateur : 1 688 KF. Les frais de fonctionnement des diverses activités sportives s'élèvent à 3 157 KF.

Les recettes atteignent 8 600 KF et se rapportent essentiellement aux droits d'entrée dans les différents équipements (8 281 KF).

### 26 - Aide aux associations

Les dépenses se chiffrent à 789 KF et concernent les charges de bâtiments (électricité - chauffage) utilisés par les associations.

### Fonction 3 - Santé

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	5 827 191	6 128 706	5 645 325	6 005 096	100 000
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Dépenses réelles	5 827 191	6 128 706	5 645 325	6 005 096 98 %	
Recettes	6 566 410	6 715 500	6 892 949	6 918 628	0
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	6 566 410	6 715 500	6 892 949	6 918 628	

### 30 - Santé - Services communs

Les dépenses (4 450 KF) proviennent des frais de fonctionnement du service Hygiène-Santé et notamment des charges de personnel (4 068 KF).

Les recettes (5 911 KF) correspondent essentiellement à l'encaissement de la DGD Hygiène (5 700 KF) qui prend en compte non seulement les dépenses directes du service mais également les dépenses indirectes.

### 32 - Etablissements hospitaliers

La subvention de la Ville versée pour l'acquisition de l'accélérateur de particules (100 KF) représente la quasi totalité des dépenses de cette sous-fonction.

### 341 - Dispensaires

Le fonctionnement du Centre de Soins Infirmiers a généré 1 294 KF de dépenses dont 1 227 KF de frais de personnel.

Les recettes (993 KF) correspondent principalement à l'encaissement des soins infirmiers dispensés par la Ville.

### 342 - Autres établissements sanitaires

Les crédits utilisés (153 KF) ont servi surtout à faire une étude sur les puits de Miserey (100 KF).

**Fonction 4 - Interventions sociales**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	152 363 709	157 326 307	152 208 460	155 742 932	31 529
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Dépenses réelles	152 363 709	157 326 307	152 208 460	155 742 932 + 2,3 %	
Recettes	28 725 620	32 342 394	28 319 509	32 541 531	441 526
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	28 725 620	32 342 394	28 319 509	32 541 531 + 14,9 %	

**40 - Services communs**

Les dépenses d'un montant de 87 451 KF (contre 79 801 KF en 1997) comprennent :

- le versement obligatoire du contingent d'aide sociale au Département pour 26 664 KF (26 458 KF en 1997),

- une subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale pour les services généraux (57 346 KF contre 51 126 KF en 1997), pour les véhicules incendiés (240 KF) et pour l'AMIL (500 KF),

- deux participations versées à la CTB pour les cartes heures creuses délivrées aux chômeurs (2 132 KF contre 1 576 KF en 1997) et les cartes gratuites octroyées aux personnes aidées par le CCAS (159 KF contre 143 KF en 1997),

- l'entretien des remparts (395 KF contre 483 KF en 1997) dans le cadre des chantiers d'insertion.

Les recettes d'un montant de 196 KF correspondent principalement au recouvrement de loyers et charges d'entretien pour les conciergeries des centres sociaux.

**41 - Services à caractère social pour handicapés et inadaptés**

Les dépenses d'un montant de 1 024 KF contre 1 146 KF en 1997 concernent :

- la participation, d'un montant de 1 001 KF, versée à la CTB pour le transport des personnes handicapées (986 KF en 1997),

- la participation à l'amortissement de l'emprunt contracté par le CHAT pour la construction de l'atelier protégé (23 KF comme en 1997).

Il est à noter que la subvention pour les travaux réalisés à l'Institut Médico-Pédagogique de Montfort n'est pas reconduite (137 KF en 1997).

**45 - Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence**

Les dépenses, d'un montant de 2 886 KF contre 2 651 KF en 1997, correspondent essentiellement à des subventions à différents organismes (ADDSEA, Espoir Drogue, Aide aux Victimes d'Infraction, ...).

Les recettes, d'un montant de 43 KF, proviennent d'une subvention de la Direction Départementale de l'Équipement pour la mise en place de l'Observatoire de la Sécurité.

#### **462 - Aides à la famille**

Les dépenses d'un montant de 42 KF concernent la consommation des fluides et les charges d'entretien pour les services d'aide à la famille.

Les recettes (644 KF) dont 98 KF de rattachement concernent le recouvrement des loyers, de charges locatives et d'entretien pour les CIESF et les locaux destinés à «l'aide à domicile».

#### **463 - Crèches et garderies**

L'inscription des dépenses, 60 621 KF (contre 64 828 KF en 1997) dont 32 KF de rattachement, est liée au versement de subventions :

- pour la gestion des établissements de la petite enfance (crèches collectives, haltes garderies, crèches familiales), soit 27 511 KF contre 32 472 KF en 1997,

- pour la mise en oeuvre des programmes du Contrat Enfance 1998 : Antenne Petite Enfance, Maison Verte, Relais Assistantes Maternelles, Centres de Loisirs (1 454 KF en 1998 - 1 373 KF en 1997),

- à la Caisse des Ecoles (1 500 KF, niveau identique à 1997) et à l'Association des Francas pour l'organisation des centres de loisirs et la ludothèque de Palente (1 497 KF en 1998 - 1 427 KF en 1997).

Les recettes, 31 659 KF (contre 28 056 KF en 1997) dont 343 KF de rattachement concernent :

- les recouvrements de traitement du personnel «Ville» mis à la disposition du Centre Communal d'Action Sociale travaillant dans les établissements de la petite enfance : crèches collectives, haltes garderies, crèches familiales suite à la procédure adoptée par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale pour les opérations de liaison (27 867 KF),

- l'encaissement de subventions octroyées par la Caisse d'Allocations Familiales pour la réalisation des différents programmes du Contrat Enfance 1998 (441 KF),

- le remboursement par le Centre Communal d'Action Sociale des charges concernant les établissements de la petite enfance : loyers : 1 983 KF, entretien : 396 KF et charges locatives : 707 KF, soit 3 086 KF au total.

#### **48 - Actions en faveur des personnes en difficulté**

Les dépenses d'un montant de 1 591 KF correspondent à des subventions de fonctionnement versées à des organismes ou à des associations de réinsertion (GARE-BTT, Le Roseau, PLIE...) pour 865 KF ainsi qu'à la remise gracieuse de l'avance en garantie d'emprunt pour le GARE-BTT pour 726 KF.

#### **49 - Autres services**

Les dépenses d'un montant de 2 128 KF correspondent principalement à des subventions de fonctionnement versées à des organismes ou à des associations à caractère social (ARETE, ARIS, Foyer de la Jeune Fille, ADDSEA, ORPAB, ...) pour 1 905 KF.

**Fonction 5 - Logement**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	6 006 346	7 411 674	4 879 711	7 180 481	710 176
Opérations d'ordre	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	
Dépenses réelles	6 006 346	7 411 674	4 879 711	7 180 481 96,9 %	
Recettes	8 615 764	4 843 308	10 835 205	6 309 662	0
Opérations d'ordre	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	
Recettes réelles	8 615 764	4 843 308	10 835 205	6 309 662	

**50 - Logement - Services communs**

Les réalisations se chiffrent à 5 090 KF et sont relatives aux charges liées aux bâtiments municipaux :

- eau et assainissement : 882 KF
- charges locatives : 503 KF
- taxes foncières : 3 576 KF (dont 322 KF rattachés).

Les recettes (6 194 KF) correspondent à l'encaissement des loyers, charges et redevances concernant des immeubles appartenant à la Ville, soit principalement :

- services généraux du Centre Communal d'Action Sociale : 1 096 KF
- divers bâtiments municipaux : 4 245 KF
- Centre de Kinésithérapie de la Mouillère : 325 KF.
- redevance versée par la SECIP pour l'occupation du domaine public, le loyer et les frais de contrôle des installations : 506 KF.

**52 - Amélioration et entretien des logements existants**

Les dépenses atteignent 1 559 KF dont 1 495 KF de subventions aux propriétaires pour le ravalement de façades au centre-ville.

**53 - Aides à la construction et à la réhabilitation du secteur locatif**

Les crédits utilisés s'élèvent à 532 KF et correspondent à la participation de la Ville pour la création d'habitats spécifiques (150 KF), aux aides pour les opérations de logement social (175 KF) et à la subvention à HDL 25 (130 KF).

**Fonction 6 - Développement local**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	163 406 780	173 206 732	160 515 020	168 649 141	756 466
Opérations d'ordre	0	- 2 741 943	0	- 2 628 323	
Dépenses réelles	163 406 780	170 464 789	160 515 020	166 020 818 97,4 %	
Recettes	105 946 098	112 510 626	106 340 682	112 491 583	180 931
Opérations d'ordre	- 8 595 553	- 8 340 704	- 8 595 553	- 8 340 704	
Recettes réelles	97 350 545	104 169 922	97 745 129	104 150 879	

**60 - Développement local - Services communs**

Les dépenses enregistrées à cette rubrique (17 055 KF) sont destinées au fonctionnement des services municipaux chargés de l'élaboration et de l'application des politiques locales d'urbanisme (Urbanisme, Plan, Etudes et Travaux). Elles correspondent en grande partie aux rémunérations et charges du personnel (16 865 KF).

**61 - Eau et Assainissement**

Les dépenses (4 158 KF) représentent principalement la redevance versée par la Ville pour l'évacuation des eaux pluviales.

Les recettes (10 308 KF) se ventilent ainsi :

- les participations des Services d'Eau et d'Assainissement aux charges du budget principal à hauteur de 10 079 KF,

- les participations des syndicats mixtes d'assainissement de Grandfontaine (90 KF) et de Besançon-Thise-Chalezeule (139 KF) aux frais de secrétariat.

**622 - Collecte et traitement des ordures ménagères**

Les réalisations atteignent 31 024 KF et concernent les frais de personnel (13 852 KF) et les frais de fonctionnement de cette activité (17 172 KF) dont 15 108 KF de redevance pour l'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères. A ces dépenses, il faut ajouter les frais généraux, financiers et de roulage.

Les recettes (65 482 KF) se rapportent à l'encaissement de diverses redevances concernant les déchets (11 948 KF), à la vente de chaleur à l'usine d'incinération (6 397 KF), à la location de poubelles hermétiques (5 691 KF) et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (40 570 KF).

**628 - Réseaux et services divers**

Cette rubrique regroupe les actions menées pour le développement et le fonctionnement de divers services et équipements nécessaires à la vie en milieu urbain. Elle comprend notamment les cimetières et les pompes funèbres, l'éclairage public, le chauffage urbain, les bains-douches et l'aménagement des ZAC.

Les dépenses (18 470 KF) et les recettes (5 679 KF) se ventilent ainsi :

- frais de personnel des services concernés : 4 062 KF
- frais de fonctionnement des cimetières (366 KF), de l'éclairage public (6 498 KF),
- participation de la Ville à l'aménagement de la ZAC de Planoise (7 097 KF),
- encaissement de la redevance liée à l'installation du générateur charbon dans le cadre du chauffage urbain (2 575 KF),
- concessions, redevances et taxes funéraires (2 620 KF).

#### **64 - Routes et voirie**

Les dépenses (60 464 KF) et les recettes (26 240 KF) dont 8 341 KF pour la valorisation des travaux en régie, intéressent les services de la voirie urbaine et les parcs de stationnement.

En ce qui concerne la **voirie urbaine**, les réalisations atteignent 51 055 KF et se rapportent :

- aux rémunérations et charges de personnel : 38 208 KF
- aux participations de la Ville pour l'échangeur de Planoise : 3 800 KF et pour celui de Marchaux : 1 671 KF
- aux frais de fonctionnement du service chargé de la voirie : 7 039 KF (entretien des routes, circulation, déneigement, ...).

Les recettes se rapportant à la voirie s'élèvent à 11 795 KF et concernent l'opération d'ordre de valorisation des travaux en régie (8 341 KF), l'encaissement des droits d'occupation du domaine public (1 907 KF), et le remboursement de salaires (1 547 KF).

**Pour les parcs de stationnement**, les dépenses atteignent 9 408 KF et les recettes 14 445 KF.

##### *\* Parking de la Mairie*

Les loyers versés à Flobail pour le remboursement du contrat de crédit-bail pour le financement des travaux du parking sont à hauteur de 3 780 KF.

La gestion de ce parking par Via-Stationnement génère 2 123 KF de dépenses. La taxe foncière est de 303 KF. Les recettes de stationnement atteignent 3 150 KF contre 3 077 KF en 1997 (soit une augmentation de + 2,4 %).

##### *\* Parking Allende*

Les dépenses de gestion assurées par la Société Via-Stationnement s'élèvent à 784 KF.

Les recettes de stationnement atteignent 298 KF. Via-Stationnement a reversé à la Ville 195 KF à titre de réajustement de la gestion 1997.

##### *\* Parking des Remparts Dérasés*

Le concessionnaire a remboursé à la Ville le coût de la taxe foncière (279 KF).

Les recettes de stationnement atteignent 154 KF.

*\* Parking Saint-Paul*

La Ville verse à la Société Via-Stationnement 237 KF pour la gestion de ce parking et encaisse 731 KF de recettes de stationnement.

*\* Parking Cusenier*

Le coût de gestion à la charge de la Ville s'élève à 169 KF (redevance à la Société Via-Stationnement). Les recettes s'élèvent à 922 KF.

*\* Stationnement de surface*

Pour s'occuper de cette activité, la Société Via-Stationnement perçoit 1 590 KF, les recettes atteignent 8 500 KF. Un reversement de 144 KF a été fait à titre de réajustement de la gestion 1997.

**652 - Espaces verts urbains**

Les dépenses (30 956 KF) sont réparties en frais de personnel (28 557 KF), et de fonctionnement pour l'entretien des espaces verts (2 399 KF).

Les recettes atteignent 991 KF et se rapportent à des remboursements de frais de personnel : 532 KF (contrats de cessation progressive ou de fin d'activité notamment), d'entretiens d'espaces verts assurés par la Ville : 459 KF.

**653 - Aménagement du tissu urbain**

A cette rubrique est comptabilisée en dépenses l'opération d'ordre permettant de sortir les biens du patrimoine (2 558 KF), la même somme est en recettes réelles de fonctionnement.

Les réalisations sont à hauteur de 3 923 KF et se rapportent aux opérations de communication sur le projet «CHORUS» : 461 KF, Chemin des Sens et de la création artisanale : 479 KF, équipe d'animation suivi Battant et centre-ville : 425 KF.

**66 - Actions en faveur du développement social urbain**

Les dépenses atteignent 2 599 KF et se rapportent essentiellement aux actions menées dans le quartier de Brulard (870 KF), pour financer les MOUS (Maîtrise d'Oeuvre Urbaine Sociale : 1 489 KF) dans les quartiers conventionnés.

L'encaissement de diverses subventions pour ces actions s'élève à 916 KF.

**Fonction 7 - Environnement et aménagement de l'espace naturel**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	2 795 610	2 924 210	2 738 319	2 680 331	0
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Dépenses réelles	2 795 610	2 924 210	2 738 319	2 680 331 91,7 %	
Recettes	427 980	286 000	236 264	447 017	0
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	427 980	286 000	236 264	447 017	

### 70 - Environnement et aménagement de l'espace naturel - Services communs

Les crédits utilisés (2 002 KF) représentent la rémunération et les charges du personnel affecté à la lutte contre la pollution du milieu naturel (air, bruit).

### 74 - Aménagement des eaux

Les dépenses (145 KF) concernent la cotisation au Syndicat Mixte d'étude du bassin du Doubs et de la Saône (45 KF) et l'entretien des berges du Doubs (100 KF).

### 77 - Actions spécifiques contre la pollution

Les réalisations atteignent 533 KF et se ventilent ainsi :

- travaux de régilage de matériaux inertes au centre de stockage des Andiers : 37 KF

- charges de fonctionnement pour le service s'occupant de la salubrité et de la désinfection : 496 KF.

Les recettes (442 KF) proviennent principalement des dépôts faits au centre des Andiers (415 KF).

### Fonction 8 - Transports

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	74 983 226	80 470 000	74 613 553	79 529 347	
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Dépenses réelles	74 983 226	80 470 000	74 613 553	79 529 347 + 6,6 %	
Recettes	60 386 854	63 010 255	61 983 955	66 454 552	
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	60 386 854	63 010 255	61 983 955	66 454 552 + 7,2 %	

### 81 - Transports Collectifs Internes

Les dépenses de cette sous-fonction sont chiffrées à 79 125 KF (contre 74 092 KF en 1997) et les recettes à 66 455 KF (contre 61 870 KF en 1997).

La Ville a participé à l'équilibre du compte d'exploitation des transports urbains sur ses fonds propres à hauteur de 17 482 KF contre 14 611 KF (+ 19,6 %) en 1997 et aux frais d'étude pour le téléphérique de la Citadelle pour 2 039 KF. Les résultats de l'exercice 1997 faisant apparaître un excédent, la CTB a reversé à la Ville une somme de 3 010 KF.

La cotisation versée par les entreprises de plus de 9 salariés au titre du versement-transport s'est élevée à 63 444 KF contre 61 597 KF en 1997 (+ 3 %). Cette recette, totalement affectée aux transports, permet :

- de participer aux charges du Service des Transports Urbains pour un montant de 53 165 KF contre 52 497 KF en 1997,

- rembourser l'emprunt pour le renouvellement du parc autobus, soit 5 711 KF contre 5 982 KF en 1997 (- 4,5 %),

- reverser 313 KF (565 KF en 1997) à diverses administrations ou entreprises logeant ou transportant leur personnel.

De plus, la Ville a supporté de nombreuses charges pour 169 KF (diverses études et cotisations) et a compensé à la CTB la gratuité de la navette pour la Citadelle pour 141 KF contre 100 KF en 1997.

La Ville a également participé au financement du parc de stationnement de la gare Viotte pour 105 KF.

### 89 - Autres (transports fluviaux, maritimes et aériens)

Les dépenses de cette sous-fonction, d'un montant de 404 KF (396 KF l'an dernier), correspondent à des participations versées par la Ville pour le fonctionnement des aérodromes de Dole-Tavaux et de La Vèze, ainsi que la cotisation 1998 pour le TGV Rhin-Rhône.

### Fonction 9 - Action économique

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	38 448 874	28 319 130	37 100 097	23 881 233	370 403
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Dépenses réelles	38 448 874	28 319 130	37 100 097	23 881 233 - 35,6 %	
Recettes	18 553 616	18 688 695	18 888 385	16 933 043	387 831
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	18 553 616	18 688 695	18 888 385	16 933 043 - 10,4 %	

### 90 - Services communs

Les dépenses de cette sous-fonction, étroitement liées à l'évolution du tissu économique et aux interventions municipales, ont connu une forte baisse par rapport à l'exercice précédent ; en effet, de 17 237 KF en 1997, elles sont passées à 9 724 KF (dont 223 KF rattachés) en 1998. Elles concernent principalement :

- les rémunérations et charges de personnel : 2 304 KF (2 401 KF en 1997),
- les participations versées par la Ville pour le Syndicat Mixte de Besançon-Chemaudin (231 KF) et pour le Syndicat Mixte de l'Aire Industrielle de Besançon- Ouest (8 KF). Elles étaient respectivement de 192 KF et 8 KF en 1997,
- la participation de la Ville pour le Syndicat Mixte du Parc Scientifique et Industriel : 251 KF (427 KF en 1997).

La Ville a versé des subventions d'équipement d'un montant total de 4 313 KF. Il s'agit :

- de subventions pour la revitalisation socio-économique du quartier des Clairs- Soleils : 283 KF,
- de participations pour l'aménagement de la ZAC La Fayette : 500 KF,

- d'aides à l'immobilier d'entreprise : 1 110 KF, 350 KF versés à la SEDD pour l'installation de Fabricom et 760 KF versés à Bâtifranc pour l'installation des sociétés Polyprint, Polycaptil, Usimicron, Sercom,

- la participation de la Ville à l'équilibre prévisionnel de la SAIEMB chargée du développement commercial de la place Cassin (supermarché et restaurant) se montait l'an dernier à 5 981 KF, la Ville ayant versé sa participation 1996 et sa participation prévisionnelle 1997 pour éviter que la trésorerie de cette opération grève la trésorerie globale de l'activité SAIEMB (essentiellement logements sociaux). Cette année, le versement est de 2 420 KF seulement et correspond au règlement du premier semestre 1998 uniquement (2 041 KF) et au solde de sa participation 1997 pour le restaurant inter-entreprises (379 KF) et ne reflète donc pas l'engagement réel de la Ville.

De plus, la Ville a accordé des subventions de fonctionnement qui se ventilent de la manière suivante :

- 204 KF au Syndicat Mixte du Schéma Directeur de l'Agglomération Bisontine qui assure le pilotage des études relatives au Schéma d'Orientation Commerciale et Artisanale,

- 440 KF destinés à l'aide à la formation de créateurs d'entreprises, la réalisation d'un CD ROM sur l'emploi, ...,

- 135 KF pour la redynamisation socio-économique des Clairs-Soleils,

- 90 KF aux associations commerciales de Planoise, parties prenantes au protocole conclu avec l'Etat, les Chambres Consulaires et la Ville. Ce protocole vise à maintenir et à développer les activités commerciales et artisanales du quartier de Planoise.

Les recettes d'un montant global de 5 124 KF correspondent à :

- l'indemnité annuelle forfaitaire versée par le Syndicat Mixte des Espaces Industriels de Besançon à la Ville pour la tenue de son secrétariat (75 KF)

- une subvention accordée par le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce dans le cadre de la restructuration de la Place Cassin (1 050 KF)

- une subvention de la Caisse des Dépôts et Consignations (135 KF) pour la redynamisation du quartier des Clairs-Soleils

- le reversement de taxe professionnelle de la commune de Chemaudin (665 KF) et du Syndicat Mixte de l'Aire Industrielle de Besançon-Ouest (67 KF)

- les loyers et récupérations de charges locatives pour les usines 3, rue Violet - IEN - SM2E (1 553 KF)

- 1 169 KF correspondant au reversement des aides allouées par la Ville en 1997 suite à l'abandon du projet d'installation de la Société MARESCHAL Industries sur la zone La Fayette

- 382 KF correspondant à un trop-versé sur avances à la SAIEMB en 1997 pour l'exploitation des grandes surfaces.

### 91 - Actions pour l'emploi

Les dépenses s'élèvent à 4 907 KF. Dans cette sous-fonction figurent diverses subventions de fonctionnement versées à des organismes de formation : CREDES (25 KF), BREF (25 KF), CIDERES (25 KF) et aux unions syndicales (224 KF). Y figurent également la subvention de fonctionnement pour la Mission Locale (695 KF) et le versement au fonds mutualisé CES de la Mission Locale pour l'Emploi (195 KF). La Ville a participé à hauteur de 600 KF pour le dispositif emplois jeunes auxquels il faut ajouter 77 KF de participation au Fonds Mutualisé emplois jeunes.

Les dépenses concernent les frais de personnel de cette fonction (2 661 KF) et le loyer et les charges des locaux occupés par la Mission Locale (379 KF).

Les recettes s'élèvent à 2 453 KF ; elles correspondent à la participation de l'Etat pour les actions en faveur de l'emploi : Contrats Emploi Solidarité (1 203 KF) et le remboursement par la Mission Locale du salaire des agents mis à sa disposition par la Ville (1 250 KF).

### 92 - Agriculture et industries agro-alimentaires

Les dépenses représentent 3 521 KF en 1998 dont 100 KF rattachés. Elles sont en baisse de 3,7 % par rapport à l'exercice 1997. Elles comprennent :

- la participation du budget principal à l'équilibre du budget Forêts : 3 167 KF
- la cotisation à la Fédération Nationale des Collectivités Locales propriétaires d'abattoirs : 19 KF,
- l'affectation du produit 1998 de la taxe d'usage pour dépenses de gros entretien : 335 KF dont 100 KF correspondant au solde non utilisé ont été rattachés à l'exercice 1998.

Les recettes représentent 4 042 KF en 1998 (dont 388 KF rattachés à l'exercice), soit + 0,8 % par rapport à 1997. Elles concernent :

- la taxe d'usage acquittée par toute personne qui fait abattre un animal ; elle a été fixée à 261 F/tonne en 1998 générant, pour un tonnage de 13 416 tonnes, une taxe d'usage de 3 166 KF ainsi qu'une taxe d'usage de gros entretien de 335 KF
- le loyer facturé à SICA GAB pour les parties privatives de l'abattoir : 205 KF
- la contribution du budget Forêts au budget général : 162 KF.

### 93 - Energie

La Ville a versé à l'Association ENERGIE CITES une subvention de 96 KF (94 KF en 1997).

Les recettes d'un montant de 3 501 KF correspondent au reversement par la SECIP des recettes liées à la cogénération de Planoise.

### 98 - Commerce

Les dépenses ont représenté 2 507 KF en 1998. Elles englobent les frais de personnel (567 KF), la participation de la Ville aux frais de fonctionnement du Syndicat Mixte de Micropolis (140 KF) et aux annuités d'emprunts (882 KF) contractés pour le réaménagement du Parc des Expositions, diverses subventions d'un montant total de 200 KF pour des opérations commerciales.

Les recettes d'un montant global de 1 782 KF comprennent essentiellement les droits de place (1 716 KF, soit - 0,4 % par rapport à 1997).

**99 - Services**

Les dépenses de cette sous-fonction représentent en 1998 : 3 126 KF (2 253 KF en 1997). Elles concernent :

- le reversement des 2/3 de la taxe de séjour à l'Office du Tourisme (750 KF en 1998, 128 KF en 1997). En 1997, la taxe de séjour avait été perçue sur trois mois
- la subvention destinée à l'Office du Tourisme (1 513 KF contre 1 437 KF en 1997, soit + 5,3 %)
- les dépenses de personnel représentent 268 KF
- la Ville a accordé à divers tiers des subventions destinées à l'organisation de congrès : 236 KF (141 KF en 1997).

La subvention de fonctionnement au Syndicat Mixte de la Maison de Franche- Comté reste stable (187 KF).

Le reversement à la SEM de la Citadelle de 50 % de la redevance versée par l'exploitant du petit train touristique a été de 15 KF (même montant qu'en 1997).

Les recettes réalisées pour 30 KF correspondent à l'exploitation du petit train touristique.

**Chapitre 930 - Charges d'exploitation des services (dépenses) - Produits d'exploitation des services (recettes)**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	760 000	1 328 100	108 488	1 328 027	
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Dépenses réelles	760 000	1 328 100	108 488	1 328 027	1124,1 %
Recettes	0	0	0	0	
Opérations d'ordre					
Recettes réelles					

Les dépenses s'élèvent à 1 328 KF, elles concernent les pertes sur créances irrécouvrables. La forte croissance par rapport à l'exercice précédent s'explique d'une part par le faible montant 1997 et d'autre part par deux montants importants correspondant à des non-réalisations d'aires de stationnement (865 KF).

**Chapitre 933 - Impôts et taxes**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	780 000	720 000	696 978	632 881	
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Dépenses réelles	780 000	720 000	696 978	632 881 - 9,2 %	
Recettes	520 873 895	541 821 080	526 570 847	549 542 550	
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	520 873 895	541 821 080	526 570 847	549 542 550 + 4,4 %	

*Dépenses*

Elles enregistrent une baisse (633 KF en 1998 contre 697 KF en 1997) et correspondent au reversement au Centre Communal d'Action Sociale de l'impôt sur les spectacles perçu par la Ville (631 KF) et à un reversement de fiscalité (2 KF).

*Recettes*

Elles progressent globalement de 4,4 %.

Les principales sont :

- le produit des contributions directes qui s'élève à 464 142 KF en 1998 contre 441 367 KF en 1997, soit une augmentation de 5,2 % (459 093 KF correspondant au rôle général et 5 049 KF au rôle supplémentaire),
- la Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle : 33 253 KF (- 4,6 %) en 1998 contre 34 866 KF en 1997.

Cette Dotation de Compensation de Taxe Professionnelle est destinée à compenser les pertes de recettes subies par les collectivités suite aux allègements décidés par l'Etat pour :

- . la réduction de la fraction imposable des salaires
- . la Réduction pour Embauche et Investissement (REI)
- . l'abattement général de 16 % des bases de taxe professionnelle
- . l'exonération de taxe professionnelle dans les Zones de Redynamisation Urbaine
- la dotation de compensation des dégrèvements de foncier bâti : 1 581 KF en 1998, 1 469 KF en 1997, soit + 7,6 %
- la dotation de compensation des dégrèvements de taxe d'habitation : 14 174 KF en 1998, 14 941 KF en 1997, soit - 5,1 %

- le Fonds National de Péréquation (FNP) : Besançon est éligible à la part principale du FNP car elle satisfait aux deux conditions suivantes :

\* un potentiel fiscal par habitant inférieur à 95 % à la moyenne de la strate démographique correspondante

\* un effort fiscal supérieur à la moyenne de la strate démographique correspondante. Besançon a reçu 3 584 KF en 1998 au titre du FNP contre 2 935 KF en 1997, soit + 22,1 %

- le Fonds Départemental de Taxe Professionnelle au titre des communes défavorisées par la faiblesse de leur potentiel fiscal ou l'importance de leurs charges : 42 KF en 1998 contre 35 KF en 1997

- la taxe sur les pylônes électriques et lignes à très haute tension : 60 KF en 1998, 57 KF en 1997

- le produit de la taxe de 8 % sur le chauffage et l'éclairage passe de 9 442 KF en 1997 à 8 881 KF en 1998, soit - 5,9 % ; celui concernant la taxe sur l'électricité moyenne et haute tension passe de 1 640 KF en 1997 à 1 556 KF en 1998, soit - 5,1 %

- les droits de licence sur les débits de boissons : 379 KF en 1998, 380 KF en 1997

- le produit de la taxe de séjour (1 125 KF). Cette taxe instituée le 1<sup>er</sup> juillet 1997 est affectée pour les deux tiers au développement du tourisme d'affaires et de congrès, mission exercée par l'Office du Tourisme de Besançon

- l'impôt sur les spectacles : 631 KF en 1998, 697 KF en 1997

- l'encaissement de la taxe sur les jeux du Casino : elle passe de 9 545 KF en 1997 à 11 461 KF en 1998, soit + 20 %

- la taxe sur les emplacements publicitaires : 759 KF tout comme en 1997

- la taxe additionnelle aux droits de mutation : 7 892 KF en 1998 contre 8 221 KF en 1997, soit une baisse de - 4 %.

### Chapitre 934 - Dotations, subventions et participations

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses Opérations d'ordre Dépenses réelles	0	0	0	0	
Recettes Opérations d'ordre Recettes réelles	222 276 564 0 222 276 564	211 381 585 0 211 381 585	222 386 568 0 222 386 568	211 042 545 0 211 042 545 - 5,1 %	

*Recettes***- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

Indexée sur l'évolution des prix à la consommation des ménages hors tabac prévue pour 1998 ainsi que sur la moitié du taux d'évolution du produit intérieur brut de l'année 1997, la masse globale de DGF 1998 évolue de 1,38 %. Elle est répartie entre la dotation forfaitaire et la dotation d'aménagement.

## \* La dotation forfaitaire

Déterminé par le Comité des Finances Locales, le taux de progression de la dotation forfaitaire 1998 était de 0,73 %.

La Ville de Besançon a perçu 199 702 KF au titre de 1998 (198 248 KF en 1997).

## \* La dotation d'aménagement : la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)

La Ville de Besançon perçoit la DSU qui est destinée à contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines qui supportent des charges élevées et qui ne disposent pas de ressources suffisantes.

Pour 1998, la DSU s'élève à 10 231 KF contre 9 670 KF en 1997.

Au titre de la DGF, la Ville de Besançon a perçu pour 1997, un remboursement des charges salariales de 211 KF pour un agent placé en position de détachement auprès d'une organisation syndicale.

**- La Dotation Spéciale Instituteurs (DSI)**

Cette compensation est versée par l'Etat, pour les logements communaux mis gratuitement à la disposition des instituteurs. Le nombre des ayants-droit logés étant passé de 35 en 1997 à 29 en 1998, nous avons perçu 404 KF contre 480 KF en 1997.

**- Participations à des annuités d'emprunts**

C'est une somme de 495 KF qui est remboursée à la Ville par le District, le Département et la Société Touristique de la Mouillère pour la part «intérêts» de l'annuité de divers prêts tandis que la part «capital» (939 KF) de ces mêmes prêts figure au chapitre 912.

**Chapitre 936 - Opérations financières**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	56 434 287	46 968 399	43 677 067	38 580 442	
Opérations d'ordre	- 16 650 000	- 12 800 000	- 14 949 670	- 12 508 000	
Dépenses réelles	39 784 287	34 168 399	28 727 397	26 072 442	- 9,2 %
Recettes	1 559 487	1 320 317	1 430 909	1 044 637	
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	1 559 487	1 320 317	1 430 909	1 044 637	- 27,0 %

Les dépenses de ce chapitre correspondent aux intérêts de la dette de l'exercice et à divers frais financiers.

**\* La charge des intérêts pour emprunts à long terme**

Intérêts payés à l'échéance		Intérêts de l'exercice 1998 (selon M14)	
- de l'échéance 1997 au 31/12/1997 (chapitre 913.16881)	14 950 KF	- du 01/01/1998 à l'échéance 1998 (chapitre 936.6611)	24 602 KF
- du 01/01/1998 à l'échéance 1998 (chapitre 936.6611)	24 602 KF	- de l'échéance 1998 au 31/12/1998 (chapitre 936.6611) opération d'ordre	12 508 KF
	39 552 KF (contre 42 358 KF en 1997) - 6,6 %		37 110 KF (contre 38 477 KF en 1997) - 3,6 %

Cette baisse des frais financiers s'explique par :

\* la poursuite de la procédure de désendettement ; compte tenu des nouveaux prêts contractés et des prêts éteints au cours de l'année 1998, l'encours de dette du budget principal (y compris rentes viagères) passe de 853 846 KF au 31/12/1997 à 812 053 KF au 31/12/1998, soit un réel désendettement de 41 793 KF (4,9 %).

\* la détente sur les taux monétaires et obligataires qui s'est poursuivie sur tout l'exercice 1998.

\* la poursuite du travail de réaménagement avec nos prêteurs

. pour profiter de la détente obligataire, les taux fixes supérieurs à 7 % qui autorisaient des sorties par anticipation moyennant le paiement d'indemnités forfaitaires ont fait l'objet de renégociations

. certaines marges sur taux flottants trop élevées ont été renégociées.

\* la gestion active des prêts multi-index qui nous offre une souplesse d'arbitrage et nous permet une diversification de nos indexations.

\* L'utilisation du Contrat Long Terme Renouvelable (CLTR) passé avec le Crédit Local de France nous a permis de résorber nos excédents de trésorerie en effectuant des remboursements temporaires de capital pour un montant de 55 000 KF sur plusieurs mois de l'année. Nous avons réalisé ainsi une économie de 1 383 KF de frais financiers.

Le taux moyen pondéré payé au titre de l'exercice 1998 est de 5,02 % pour le budget principal.

**\*autres charges financières**

\* A ce chapitre figurent également 718 KF d'indemnités de remboursement anticipé versées suite à des renégociations de dette ; elles ont été autofinancées en totalité.

\* Par délibération du 9 novembre 1992, renouvelée depuis chaque année, le Conseil Municipal a autorisé l'utilisation d'instruments financiers du risque de taux tels que définis par la circulaire du 15 septembre 1992.

En 1993, il a paru opportun de renégocier un prêt à taux fixe élevé (11,05 %), le meilleur taux fixe proposé à l'époque ressortait à 7,7 %, taux jugé encore trop élevé. Nous avons donc conclu un prêt à taux révisable (Pibor 3 mois + 0,40) et pour pallier la forte volatilité constatée sur cet index, un contrat d'échange taux variable, taux fixe, a été conclu avec la banque Worms à 6,80 % pour toute la durée du prêt.

Nous avons ainsi obtenu un taux fixe synthétique égal à 6,80 % + marge, laquelle a été renégociée de 0,40 à 0,28 en 1996 et à 0,20 % à partir de 1997. Par rapport au prêt initial, le prêt au taux de 7,7 % aurait permis une économie de 708 KF sur la période 1993 à 2001, la formule retenue permet une économie de 2 280 KF.

\* Les frais de lignes de trésorerie s'élèvent à 532 KF. Les lignes de trésorerie nous permettent de répondre à des besoins ponctuels en liquidité et d'éviter l'encaissement prématuré d'emprunts à long terme.

\* Diverses commissions, dont la commission de non utilisation du Contrat Long Terme Renouvelable, et divers frais de timbre ont été versés pour un montant de 46 KF.

Les recettes de ce chapitre correspondent essentiellement au remboursement des intérêts de l'emprunt destiné au renouvellement du parc autobus (996 KF) et financé par le versement-transport.

### Chapitre 937 - Opérations exceptionnelles

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	20 963 627	2 616 504	17 196 185	761 760	0
Opérations d'ordre	- 19 626 461	- 1 810 000	- 16 224 178	0	
Dépenses réelles	1 337 166	806 504	972 007	761 760 - 21,6 %	
Recettes	18 527 638	128 735	15 413 125	720 601	0
Opérations d'ordre	0	0	0	0	
Recettes réelles	18 527 638	128 735	15 413 125	760 601 - 95,3 %	

Les variations enregistrées entre 1997 et 1998 sont dues essentiellement à la prise en compte en 1997 de diverses opérations relatives à des cessions d'immobilisations (les dépenses d'ordre de ce chapitre ont leur corollaire en section d'investissement).

L'essentiel des dépenses réelles concerne :

- l'annulation de titres sur exercices antérieurs pour 761 KF contre 442 KF en 1997,
- la différence entre le prévu et le réalisé correspond à une opération d'ordre de 1 800 KF relative à la cession à la SEDD de divers biens communaux (immeubles et rues compris dans le périmètre de la ZAC Marché/Beaux-Arts) ; l'opération n'a pas été réalisée en 1998 et a été réinscrite en 1999.

Parmi les recettes réelles figurent :

- des recouvrements sur créances après admission en non-valeurs (158 KF en 1998 contre 31 KF en 1997),

- des annulations de mandats sur exercices antérieurs pour 369 KF (750 KF en 1997),
- des produits exceptionnels sur opération de gestion (193 KF en 1998 contre 58 KF en 1997).

### Chapitre 938 - Dotations aux amortissements et provisions

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses	4 331 000	7 730 841	4 330 531	7 635 294	
Opérations d'ordre	<u>- 4 331 000</u>	<u>- 7 730 841</u>	<u>- 4 330 531</u>	<u>- 7 635 294</u>	
Dépenses réelles	0	0	0	0	
Recettes	270 946	648 000	270 946	647 315	
Opérations d'ordre	<u>- 270 946</u>	<u>- 648 000</u>	<u>- 270 946</u>	<u>- 647 315</u>	
Recettes réelles	0	0	0	0	

#### Dépenses

A ce chapitre, figurent des spécificités comptables (opérations d'ordre) de la M14 :

- la dotation aux amortissements des immobilisations (6 724 KF) qui fait l'objet d'une dépense au chapitre 938 et d'une recette au chapitre 911,
- les dotations aux provisions pour garanties d'emprunts :
  - . provision non réglementée pour risques et charges d'un montant de 889 KF,
  - . provision réglementée pour risques courus d'un montant de 22 KF.

Ces dotations inscrites en dépenses au chapitre 938 font également l'objet d'une recette de même montant au chapitre 911.

#### Recettes

A ce chapitre figurent 647 KF correspondant à l'amortissement de subventions d'investissement servant à réaliser des immobilisations qui seront amorties.

Cette opération d'ordre est équilibrée par une dépense de même montant au chapitre 910.

**Chapitre 939 - Transferts de charges**

En francs	Prévu		Réalisé		Dont rattachement
	1997	1998	1997	1998	
Dépenses Opérations d'ordre Dépenses réelles					
Recettes	1 660 628	1 032 590	1 778 471	2 026 518	
Opérations d'ordre	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	
Recettes réelles	1 660 628	1 032 590	1 778 471	2 026 518 + 13,9 %	

Cette fonction enregistre en recettes les indemnités de sinistre pour destruction partielle d'immobilisations.

**Résultat de la section de fonctionnement**

- résultat non affecté de l'exercice 1997	44 519 196,95
- résultat de l'exercice 1998	169 612 998,50
	<u>214 132 195,45</u>

**BUDGETS ANNEXES**

Les opérations des budgets Eaux, Assainissement et Forêts sont comptabilisées pour leur montant HT.

**Budget Eaux**

Les acquisitions de matériel, outillage, mobilier et matériel de transport se montent à 1 966 KF contre 1 989 KF en 1997.

Les travaux sur réseaux confiés à l'entreprise s'élèvent à 11 393 KF contre 13 112 KF et ont porté essentiellement sur la poursuite des tranches annuelles.

Les principales réalisations ont concerné :

* le chemin de halage de Casamène	1 159 KF
* les chemins des Founottes, de l'Escale et la rue Flammarion	937 KF
* la rue Mouras	700 KF
* le réservoir du Fort Benoît	644 KF
* les rues du Refuge et de Trey	572 KF
* le boulevard Ouest	567 KF
* le secteur des Vareilles	549 KF
* le boulevard Diderot	543 KF
* le chemin du Chanoine Mourot	501 KF

Le montant de l'annuité payée augmente sensiblement et passe de 5 202 KF à 5 388 KF.

En excluant les opérations d'ordre concernant les intérêts courus et les amortissements, ainsi que les redevances reversées à l'Agence de l'Eau et au Ministère de l'Agriculture, les dépenses de fonctionnement diminuent de 3,3 % et passent de 27 245 KF à 26 359 KF.

Le montant de la contribution aux charges du Budget Principal s'établit à 5 100 KF contre 4 950 KF en 1997.

Abstraction faite de l'opération d'ordre de valorisation des travaux exécutés en régie, les recettes de fonctionnement progressent de 37 % et passent de 62 810 KF à 85 995 KF. Cette très forte augmentation des recettes de fonctionnement s'explique par la modification de la fréquence de la facturation de l'eau intervenue en 1998, passant d'une périodicité annuelle à semestrielle. L'année 1998 a été une période de transition, ce qui a entraîné un encaissement des recettes sur 18 mois.

Le produit de la vente d'eau aux abonnés ordinaires augmente donc de 35 % et s'établit à 53 750 KF contre 39 789 KF en 1997, pour un prix fixé à 5,40 F HT le m<sup>3</sup>.

Les résultats de clôture 1998 sont les suivants :

#### **Section d'investissement**

* résultat des réalisations 1998	- 6 830 KF
* résultat des restes à réaliser	- 8 474 KF
	<hr/>
	- 15 304 KF

Le programme d'investissement de 1998 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 15 304 KF qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 1998. Cette procédure résulte de l'application des dispositions de l'instruction M49.

#### **Section d'exploitation**

* résultat d'exploitation 1997 déduction faite de la part affectée à l'investissement (12 571 KF - 7 500 KF)	5 071 KF
* résultat d'exploitation de l'exercice 1998	25 721 KF
	<hr/>
* excédent de clôture 1998	30 792 KF

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 1998 (15 304 KF), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 1999 s'élève à 15 488 KF.

#### **Budget Assainissement**

Les dépenses d'acquisition de matériel, mobilier et véhicules se montent à 402 KF contre 2 062 KF en 1997 (- 1 660 KF). Ceci s'explique par un montant de crédits reportés élevé, essentiellement composé par le matériel de transport pour 1 340 KF.

Les dépenses de construction et d'entretien des réseaux d'assainissement apparaissent pour 15 691 KF. Il est à noter que les reports de crédits sont importants et intéressent principalement les travaux d'équipement de la rocade Nord-Ouest pour un montant de 37 149 KF.

Les dépenses concernent les travaux réalisés à la station d'épuration pour 5 621 KF et à l'échangeur de Planoise pour 2 213 KF, le complément porte essentiellement sur la poursuite des tranches annuelles dont les principales réalisations ont concerné :

* le secteur des Vareilles	1 406 KF
* le chemin de Brûlefoin	775 KF
* les rues Pascal et Goya	429 KF
* la rue Nicolas Bruand	384 KF

Le financement de ces dépenses est assuré notamment par l'encaissement de 4 027 KF d'emprunt et par le versement de diverses participations pour 8 038 KF.

Le montant de l'annuité d'emprunt payée se monte à 14 612 KF contre 14 483 KF en 1997.

Si l'on exclut les opérations d'ordre, les dépenses de fonctionnement diminuent de 1,6 % et passent de 25 322 KF à 24 923 KF.

Si l'on exclut la prime d'épuration et d'auto-surveillance dont le rythme d'encaissement est très fluctuant, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 71 274 KF contre 50 732 KF en 1997. Cette augmentation importante s'explique de la même manière que pour le budget des Eaux (1998 a été une période de transition suite au passage à une nouvelle périodicité de facturation aux abonnés).

Ainsi, le produit de la redevance d'assainissement perçue auprès des usagers ordinaires enregistre une forte hausse et s'établit à 54 082 KF contre 38 498 KF en 1997 pour un prix fixé à 5,97 F HT le m<sup>3</sup>.

Les résultats de clôture 1998 sont les suivants :

#### **Section d'investissement**

* résultat des réalisations 1998	18 006 KF
* résultat des restes à réaliser 1998	- 42 701 KF
	<hr/>
	- 24 695 KF

Le programme d'investissement 1998 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 24 695 KF qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 1998. Cette procédure résulte de l'application des dispositions de l'instruction M49.

#### **Section d'exploitation**

* résultat d'exploitation 1997 déduction faite de la part affecté à l'investissement (19 728 KF - 11 941 KF)	7 787 KF
* résultat d'exploitation de l'exercice 1998	34 735 KF
	<hr/>
* excédent de clôture 1998	42 522 KF

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 1998 (- 24 695 KF), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 1999 s'élève à 17 827 KF.

### Budget du Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées

La mission de l'équipe du SSADPA consiste principalement à éviter l'hospitalisation ou le placement en maisons spécialisées de personnes âgées malades ou présentant certains handicaps physiques et ainsi leur procurer une meilleure qualité de vie ou parfois de fin de vie.

Au quotidien, cette mission se traduit en premier lieu par des soins médicaux prodigués à domicile, mais également par la volonté d'inculquer une rééducation gestuelle ainsi qu'une stimulation constante à la mobilisation visant à faire recouvrer à ces personnes âgées une certaine autonomie.

Un aspect non négligeable du rôle de ce service réside dans le soutien moral et affectif des malades eux-mêmes, mais aussi de leur conjoint et entourage qui en assument la charge et qui peuvent s'en trouver fortement éprouvés.

Bien entendu, une telle mission ne saurait être assurée pleinement sans le concours indispensable d'autres services et intervenants, à savoir :

\* les services :

- . d'aides ménagères ou d'auxiliaires de vie
- . de repas à domicile
- . de téléalarme
- . sociaux

\* les interventions :

- . du médecin traitant
- . des infirmières libérales
- . des kinésithérapeutes
- . des pédicures
- . des orthophonistes.

Il est à noter que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie couvre les frais de fonctionnement par le versement d'un forfait journalier par personne prise en charge. Le Département assume sur les mêmes bases les frais correspondant aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Les dépenses d'exploitation hors opérations d'ordre progressent de 0,8 % (1 741 KF au lieu de 1 727 KF) et les recettes du forfait de soins de 2,4 % (1 818 KF pour 1 775 KF en 1997).

Les dépenses d'exploitation 1998 sont également couvertes par l'affectation de l'excédent d'exploitation dégagé sur l'exercice 1996 (n-2), soit 2,2 KF conformément à l'instruction M21 et suivant délibération d'affectation du Conseil Municipal du 21 septembre 1998.

Les résultats de clôture 1998 s'établissent comme suit :

#### **Section d'investissement**

* excédent cumulé à la clôture de l'exercice	176,8 KF
--	----------

#### **Section d'exploitation**

* excédent 1997 qui sera affecté à la couverture des dépenses 1999	0,8 KF
--	--------

* excédent 1998 qui sera affecté à la couverture des dépenses 2000	2,3 KF
--	--------

	3,1 KF
--	--------

**Budget Forêts**

Ce budget retrace les charges et les produits engendrés par l'exploitation du patrimoine forestier de la Ville. Il faut noter que les dépenses d'investissement réalisées lors de ces derniers exercices ne produiront des recettes que dans plusieurs années.

Les investissements réalisés pour l'essentiel à Chailluz se montent à 1 774 KF si l'on exclut l'opération d'ordre visant à valoriser les travaux effectués par la régie municipale contre 1 056 KF en 1997.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 3 012 KF contre 2 929 KF en 1997.

Les ventes de bois, principale recette de fonctionnement de ce budget sont en baisse à 863 KF contre 1 419 KF en 1997. Ces ventes ne suffisent pas à équilibrer les dépenses, ce qui nécessite une participation du budget principal à hauteur de 2 626 KF.

Les résultats de clôture 1998 sont les suivants :

**Section d'investissement**

Réalisation 1998 :

* résultat des réalisations 1998	995 KF
* résultat des restes à réaliser	- 1 045 KF
	<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>
	- 50 KF

Le programme d'investissement 1998 fait apparaître au 31/12/98 un besoin d'auto-financement de 50 KF qui sera couvert par l'affectation de l'excédent de fonctionnement 1998.

**Section de fonctionnement**

* résultats d'exploitation 1997 déduction faite de la part affectée à l'investissement (499 KF - 499 KF)	0 KF
* résultat d'exploitation de l'exercice 1998	+ 50 KF
	<hr style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: 0;"/>
* excédent de clôture 1998	+ 50 KF

La totalité de l'excédent de clôture 1998 va être affectée à la couverture du besoin d'autofinancement du programme d'investissement 1998.

**III - BALANCES**

Aux balances d'investissement et de fonctionnement sont inscrits pour chaque budget, tant en dépenses qu'en recettes :

- les prévisions,
- les réalisations,
- les restes à réaliser en investissement,
- les opérations rattachées en fonctionnement.

La récapitulation de ces derniers apparaît dans le tableau suivant :

*a) Budget Principal*

- restes à réaliser

. dépenses d'investissement	80 232 983,00 F
. recettes d'investissement	76 445 068,00 F

- opérations rattachées

. dépenses de fonctionnement	2 714 857,29 F
. recettes de fonctionnement	1 354 288,33 F
. recettes de fonctionnement	0,00 F

La balance générale nous informe des opérations de l'exercice, regroupées sur les comptes à deux chiffres correspondant à leur nature de dépenses et de recettes, en distinguant :

- . les mouvements budgétaires,
- . les mouvements réels,
- . les mouvements d'ordre.

Les résultats définitifs de clôture se résument ainsi :

	Résultats section investissement	Résultats section fonctionnement	Résultats globaux
Budget principal	- 138 186 651,41	214 132 195,45	75 945 544,04
Budget Eaux	- 6 829 718,61	30 791 563,90	23 961 845,29
Budget Assainissement	18 005 932,70	42 521 821,98	60 527 754,68
Budget SSADPA	176 846,28	3 138,36	179 984,64
Budget Forêts Communales	995 332,67	50 172,33	1 045 505,00
<b>Total</b>	<b>- 125 838 258,37</b>	<b>287 498 892,02</b>	<b>161 660 633,65</b>

*b) Budgets annexes*

- restes à réaliser

. dépenses d'investissement	74 807 929,00 F
. recettes d'investissement	22 587 491,00 F

- opérations rattachées

. dépenses de fonctionnement	8 445 911,50 F
------------------------------	----------------

Dans un dernier tableau sont récapitulés les résultats, tous budgets confondus, des deux derniers exercices et leurs évolutions hors réaménagement de la dette financée par emprunt (112 209 000 F) et opérations d'ordre budgétaires (133 580 588,91 F).

	1997	1998	Différence	%
Dépenses d'investissement	469 822 387,54	500 036 438,77	30 214 051,23	6,4
Dépenses de fonctionnement	936 789 395,49	955 210 501,94	18 421 106,45	2
<b>Total dépenses</b>	<b>1 406 611 783,03</b>	<b>1 455 246 940,71</b>	<b>48 635 157,68</b>	<b>3,5</b>
Recettes d'investissement	303 929 208,45	347 876 020,19	43 946 811,74	14,5
Recettes de fonctionnement	1 200 324 627,62	1 269 031 554,17	68 706 926,55	5,7
<b>Total recettes</b>	<b>1 504 253 836,07</b>	<b>1 616 907 574,36</b>	<b>112 653 738,29</b>	<b>7,5</b>

A titre indicatif, on peut signaler que notre fonds de roulement (tous budgets confondus) correspondait en :

- 1995 à 26 jours,
- 1996 à 23 jours,
- 1997 à 19 jours,
- 1998 à 23 jours,
- pour 1999, l'estimation est faite à 42 jours.

L'exécution du budget a abouti à réaliser 45 846 opérations comptables en dépenses et 10 337 en recettes. Ce sont environ 28 000 factures qui ont été traitées au cours de cet exercice.

**M. MILLE** : Merci Monsieur le Maire pour cette présentation imagée de ce compte administratif 1998. Avant de procéder au vote, je vais donner la parole aux collègues qui souhaitent intervenir.

**Mme WEINMAN** : Je profite de ce point du budget puisqu'il n'y a pas beaucoup de questions sur l'enseignement, pour vous faire état de quelques réflexions suite au courrier que nous avons reçu -car je pense que l'ensemble des élus ici présents l'ont reçu- des parents d'élèves de l'école primaire Saint-Claude. J'ai été un peu interdite de voir que, si on prend le budget il reste un certain nombre de crédits à réaliser ou de crédits engagés non consommés, ne serait-ce que pour la commission enseignement. Cela fait 20 ans que cette école «bénéficie» d'un préfabriqué qui était au départ tout à fait transitoire. On parlait tout à l'heure à propos du budget d'investissement dans les écoles de matériel informatique. Or je crois savoir que, comme vous l'avez lu vous-même dans le rapport transmis par les parents, ce matériel informatique est inutilisable, d'une part parce qu'il n'y a pas vraiment de place où il est susceptible d'être installé, d'autre part parce que l'installation électrique est devenue tellement dangereuse et incertaine que cela disjoncte entre 15 à 30 fois par jour. Je voulais donc demander à la Municipalité quels étaient ses choix quant au devenir de ce groupe primaire. Comptez-vous refaire une nouvelle école ? Comptez-vous restructurer ? Les parents d'élèves ainsi que les enseignants vous ont interrogé à plusieurs reprises sur le devenir de cette structure ; je pense que maintenant, pour des raisons de sécurité, et ne serait-ce que pour cela, il devient urgent de prévoir quelque chose.

**M. DUVERGET :** Sur les données synthétiques de la situation financière de la commune, on observe que le niveau de services rendus par habitant est en légère diminution, de l'ordre de 0,47 % d'une année sur l'autre, 1998 par rapport à 1997, alors que dans le même temps, le produit des 4 taxes par habitant est en augmentation de 5,16 %. Il semble donc qu'il y a là un certain décalage entre les prestations offertes à la population et le prélèvement sur cette population. Je voudrais interroger la Municipalité sur cette évolution, savoir si elle correspond à une rationalisation, c'est-à-dire essayer, par des économies, de maintenir la qualité de ce niveau de services rendus par habitant sachant qu'aujourd'hui on parle beaucoup, en milieu rural, de la nécessité de maintenir des services de proximité ce qui suppose des investissements toujours plus colossaux, alors qu'en ville il y a d'autres éléments qui entrent en compte, c'est-à-dire qu'il y a de plus en plus de difficultés de déplacements d'un quartier à un autre qui font que les gens sont de plus en plus exigeants en matière de réponse de proximité de services, d'accessibilité ou de polyvalences des services. Y a-t-il une rationalisation ou tout simplement une volonté de diminuer les crédits parce qu'il y a par ailleurs d'autres choix budgétaires qui ont été faits pendant l'année 1998 ?

**M. BONNET :** Monsieur le Maire, Monsieur le Premier Adjoint, je profite de ce point pour vous donner acte de votre souci de transparence quant à la négociation qui a été menée avec Via-GTI et l'audit. Suite à ma question, vous avez permis à l'opposition d'être informée et j'en profite pour saluer le travail des services derrière M. CHEVAILLER, M. BOYER et Mme PORASZKA.

Je poserai une question comme vous aimez bien, ponctuelle ; j'ai lu dans le document qui nous a été remis : frais d'études pour le téléphérique de la Citadelle pour 2 039 KF. Je voudrais savoir de quoi il s'agit.

**M. LE MAIRE :** Je vais répondre aux questions assez ponctuelles qui ont été posées. Mme WEINMAN a parlé de l'école primaire Saint-Claude. Nous nous sommes rendus dans cette école à plusieurs reprises avec les services. Il est nécessaire d'y faire des travaux importants, déjà des travaux de sécurité, de mise aux normes en particulier de toute l'installation électrique. On va donc cette année démarrer ce chantier par les travaux les plus urgents. Il faudra ensuite changer d'emplacement la restauration scolaire afin de pouvoir progressivement dans 2 ou 3 ans arriver à régler tous les problèmes de cette école. C'est vrai que chaque année nous faisons des travaux importants dans des écoles, nous en avons construit de nouvelles : Granvelle, Tilleroyes et l'école de Saint-Claude est restée un peu à l'écart mais on ne peut pas tout faire en même temps. En tout cas, soyez certaine que nous sommes très conscients des difficultés de cette école de Saint-Claude. L'Adjointe à l'Enseignement m'en parle souvent de même que l'Adjoint chargé du patrimoine qui pourrait peut-être mieux que moi donner l'échéance des travaux qui sont programmés.

**M. ROIGNOT :** Il y a deux types de problèmes sur Saint-Claude, des problèmes immédiats qui ont trait, je dirais, au fonctionnement courant de cette école dont on a parlé et le problème du devenir de Saint-Claude qui est un autre dossier.

Sur la première question, fonctionnement exploitation courante de cette école, actuellement et contrairement à ce que j'ai pu lire dans la presse encore dernièrement, il n'y a pas de problème de sécurité sur l'installation électrique. La Commission de Sécurité est passée, les travaux sont réalisés ; l'installation est vétuste, on peut le dire, mais conforme aux normes de sécurité, aux prescriptions des commissions adéquates. Nous ne laissons pas fonctionner, que ce soit à Saint-Claude ou ailleurs, des bâtiments communaux non conformes. C'est peut-être vétuste, tout le monde en convient, mais il faut dire très clairement que s'agissant de la conformité aux normes de sécurité, les travaux sont faits, en temps et en heure, au fur et à mesure des interventions des commissions de sécurité.

Sur le devenir de l'école, comme cela avait été indiqué il y a un peu plus d'un an, une étude a été réalisée par les services dont la Municipalité va débattre d'ici la fin de ce mois, afin d'opter soit pour une restructuration des bâtiments existants, soit pour une construction à neuf sur le site, un petit peu de la même manière que ce qu'on a fait sur le site de Granvelle. La Municipalité ne s'est

pas encore prononcée, elle aura bientôt le dossier en communication pour pouvoir prendre une orientation. Mais quelle que soit l'option prise, c'est un investissement lourd qui atteindra entre 20 et 25 MF et qui, de toute façon, ne se fera pas dans les 3 mois. On va lancer le processus, la Municipalité va trancher d'ici la fin de ce mois puis il y aura le problème des financements à réunir, des consultations à lancer en la matière, donc c'est un dossier qui peut nous prendre au minimum de 18 mois à 2 ans.

**M. LE MAIRE :** Pour rassurer les Saint-Claudiens, il faut leur dire que leur école restera là, il n'est pas question de changer de site comme cela avait été évoqué à une certaine époque.

**M. VUILLEMIN :** M. DUVERGET a posé une question concernant le niveau de services rendus par habitant. Il s'est tablé à 7 087 F au titre du compte administratif 1998. C'est le résultat de l'opération suivante : les dépenses réelles de fonctionnement par rapport à la population. Permettez-moi de rappeler que parmi les dépenses réelles de fonctionnement, il y a les intérêts de la dette qui ont singulièrement baissé au cours de ces dernières années puisqu'elle s'établissait en 1995 à 64 MF, 57 MF en 1996, 42 MF en 1997 et 40 MF en 1998. Il est donc logique, dans la mesure où l'un des facteurs des dépenses réelles diminue, que le résultat diminue lui aussi, ce qui ne veut pas dire bien entendu qu'il y a remise en cause de la qualité des services rendus aux Bisontins.

**M. LE MAIRE :** M. DUVERGET est un peu un spécialiste. Il prend ici et là deux chiffres pour nous faire croire qu'on pressure davantage les Bisontins et qu'on en fait moins. Ce n'est pas tout à fait cela et tout ce qu'on reçoit comme contributions, on le dépense.

Monsieur BONNET, merci de vos remerciements, pour une fois je les accueille volontiers. Tout est transparent, on n'a rien à cacher, on n'a même pas caché le téléphérique. J'avais reçu une certaine année une carte de vœux d'un de vos amis, M. VIALATTE représentant un ascenseur transparent dans lequel on m'avait mis car lui préférerait l'ascenseur au téléphérique. Les 2 MF c'est ce que nous ont coûté les études pour préparer ce dossier sur le téléphérique puisqu'on en était même jusqu'à mettre le profil de la cabine, etc. Cela nous a coûté cher pour le résultat final qui n'est pas de notre fait et je crois que c'est dommage qu'on n'ait pas pu réaliser ce téléphérique au moment où on avait espéré le faire. Maintenant on a changé notre fusil d'épaule mais l'accès à la Citadelle est toujours très difficile notamment dans la période d'été. On organise donc des navettes, on a un petit train, un deuxième petit train, peut-être qu'il y aura bientôt une foule de petits trains qui grimperont ! Plus sérieusement, un seul est autorisé et on essaie actuellement de régulariser cette situation».

**M. MILLE :** Merci Monsieur le Maire. Je vais vous demander de bien vouloir quitter la salle pour que l'on puisse passer au vote de ce compte administratif.

...

Monsieur le Maire, je vous rends compte qu'après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 41 voix pour et 9 abstentions, a approuvé le compte administratif de l'exercice 1998.

Je vous félicite pour ce résultat.

**M. LE MAIRE :** Je remercie la majorité pour cette belle unanimité, et l'opposition pour son abstention qui n'est pas un vote contre. Je pense que nous allons continuer en 1999 à travailler de la même façon. Je remercie aussi Jean MILLE de la courte présidence qu'il a assumée.

*Récépissé préfectoral du 25 juin 1999*